

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24°

ALGER

37°

TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 26 Juin 2013 - 17 Chaâbane 1434 - N° 309 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

an /

Les news



ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS  
M. SELLAL REÇOIT L'ANCIEN  
GOUVERNEUR DE LA CALIFORNIE ARNOLD  
SCHWARZENEGGER

• El Bahia, 27<sup>e</sup> ville du monde au R 20

Page 24

DK NEWS  
souffle  
sa 1<sup>e</sup> bougie

Page 24

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

## Ramadhan au menu

Boualem Branki

Le Ramadhan 2013 est méticuleusement préparé par les plus hautes autorités du pays. Objectif: assurer aux citoyens les conditions matérielles et spirituelles idoines pour un mois de piété, de dévotion et de partage. C'est ce qui sera au menu aujourd'hui à Alger d'une importante rencontre entre les membres du gouvernement et les wafis, sous la présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal. En clair, le Premier ministre, sur la base des récentes instructions du Chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, veut mettre toutes les disponibilités pour que les Algériens passent un mois de Ramadhan dans la quiétude, loin du stress de ces dernières années, autant au niveau de la flambée de la mercerie des fruits et légumes, que des coupures intempestives du courant électrique.

Page 3



LE P<sup>RE</sup> MOSTEFA KHIATI PRÉSIDENT DE LA FOREM INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS

LA CONSOMMATION  
DE DROGUE EN ALGÉRIE  
A ATTEINT  
DES PROPORTIONS  
INQUIÉTANTES

DES CHIFFRES  
QUI DONNENT LE FRISSON...

Pages 6-7



SCIENCE et VIE

TORTICOLIS  
UN MAL DE NUQUE

CAUSES  
ET REMÈDES

Pages 12-13

SOCIÉTÉ ALGÉRIE-FRANCE

L'OUVRAGE «ISLAM  
ET IMMIGRATION» :  
Un regard lucide  
sur les enjeux  
du vécu migratoire  
en France

Page 10

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE  
Vahid  
Halilhodzic  
pas chaud  
pour Belfodil

Page 21

SOCIÉTÉ

HOPITAL OU PARKING ?  
3000  
véhicules  
entrent  
chaque jour  
au CHU  
Mustafa!

Page 10



## MÉTÉO

### 24° à Alger :

#### Régions Nord :

- Temps partiellement nuageux en cours de journée avec localisation des formations orageuses isolées en cours d'après-midi/soirée vers les régions de l'intérieur Est. Les vents seront en général modérés (30/50 km/h) de secteur Est à Nord-Est notamment sur le littoral Ouest et Centre. La mer sera agitée.

#### 37° à Tamanrasset :

- #### Régions Sud :
- Temps généralement chaud et partiellement voilé. Les vents seront variables (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	24°	min	18°
Oran	max	27°	min	17°
Annaba	max	26°	min	14°
Béjaïa	max	27°	min	15°
Tamanrasset	max	37°	min	25°

## TOURISME

### L'Algérie table sur 11 millions de touristes à l'horizon 2025

L'Algérie table sur 11 millions de touristes à l'horizon 2025, a indiqué hier à Alger le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Benmerad.

Un plan national d'orientation pour le développement touristique en Algérie sera mis en oeuvre pour atteindre cet objectif, a annoncé M. Benmerad à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme, au complexe Riadh el Feth (Alger), sous le slogan "L'enfant d'aujourd'hui, touriste de demain".

Le Plan d'orientation sur le tourisme compte quatre principaux volets: la stratégie de la formation, de la mise à niveau et de la communication en direction des jeunes et les relations entre les partenaires actifs du secteur.



## FORMATION PROFESSIONNELLE: AUGMENTATION DE LA BOURSE DE STAGE

### La bonne nouvelle de Mebarki

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, M. Mohamed Mebarki, a annoncé dimanche à Alger, un projet visant à l'augmentation de la bourse de formation et de stage à partir de la prochaine année de formation et qui est actuellement de 500 DA par mois. Le projet comporte la révision du décret relatif à la bourse de formation et de stage en vue d'une augmentation à partir de la prochaine année de formation de «manière substantielle», a indiqué M. Mebarki lors d'une conférence de presse sur la réalité du secteur. Il a précisé à ce propos, que le projet de texte se trouvait au niveau du secrétariat général du gouvernement, soulignant que cette mesure s'inscrivait dans le cadre des dispositions sociales prises en faveur des stagiaires.

## KHENCHELA

### 40 nouveaux transformateurs électriques mis en service

Quarante (40) nouveaux transformateurs sur 50 prévus par le programme d'urgence de renforcement de la fourniture d'énergie électrique viennent d'être mis en service dans la wilaya de Khencela, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Société de distribution Est (SDE).

La mise en service de ces équipements, dont sept ont été installés au chef-lieu de wilaya, intervient à la veille du mois de Ramadan et au début de la saison estivale, a relevé M. Chafaa Hakem, cadre à la SDE de Khencela.



## CE MATIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

### Conférence sur la sensibilisation des dangers de la drogue



A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et la toxicomanie qui coïncide avec le 26 juin de chaque année, le forum de la Sûreté nationale abrira ce matin à 9h à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), une conférence sur «La sensibilisation sur les dangers de la drogue».

La rencontre se déroulera en présence d'un cadre de la Direction de la police judiciaire ainsi que de responsables des associations de la société civile.

La DGSN organisera à cette occasion des journées d'information à travers les 48 wilayas pour sensibiliser les jeunes sur les dangers de la consommation de la drogue.

## Ghalmallah appelle à la préservation des référents nationaux

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, Bouabdallah Ghalmallah, a appelé hier à Alger les imams et muezzins à œuvrer à la préservation des référents nationaux et à la promotion des principaux fondements de la nation. Le ministre qui présidait une cérémonie de sortie de la quatrième promotion d'imams enseignants et de muezzins, baptisée du nom de l'érudit algérien Moulood Kacem Naït Belkacem, a souligné la nécessité d'œuvrer à l'ancrage des composantes de l'identité nationale loin de tout excès ou extrémisme". Il a invité les étudiants sortants à "promouvoir les principes qui servent la société et préservent sa cohésion" saluant, par la même, le rôle joué par le défunt Moulood Kacem Naït Belkacem en la matière.



## JIJEL

### Les travailleurs de l'entreprise Africaver de Taher observent un sit-in

الشركة الأفريقية للزجاج  
SOCIETE AFRICAINE DU VERRE  
AFRICAVER

Les travailleurs de l'unité Africaver de Taher (Jijel), une filiale du Groupe Enava (Industrie des verres et abrasifs), en grève depuis 64 jours, ont observé hier un sit-in devant les sièges de la wilaya, de l'inspection du travail et de la radio locale, a-t-on constaté.

Les travailleurs grévistes entendaient par cette action exiger l'application d'un jugement rendu par le tribunal de Taher, le 30 octobre dernier, confirmé par un arrêt de la Cour de Jijel, en janvier 2013, relatif au paiement des arriérés de salaires aux 250 travailleurs de l'entreprise depuis l'année 2002 à ce jour.

Pendant que les travailleurs scandaiient des slogans demandant l'intervention du Premier ministre et affirmant le caractère pacifique de leur action, une délégation du syndicat UGTA de l'entreprise a été reçue par le chef de cabinet du wali.

## TASSILI AIRLINES

### Bientôt Jijel-Grenoble et Béjaïa-Saint-Etienne

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) va s'ouvrir sur le réseau international touristique (grand public) à travers deux dessertes charters vers la France durant cette saison estivale, a annoncé hier à Alger un responsable de cette compagnie.



Il s'agit des dessertes Jijel-Grenoble et Béjaïa-Saint-Etienne qui seront programmées du 5 juillet jusqu'au 13 septembre prochain à raison d'un vol par semaine (chaque vendredi), a expliqué le directeur commercial de cette compagnie publique M. Kamel Mezghiche, lors d'une conférence de presse. Ce nouveau service introduit à la demande d'une agence de voyages algérienne vise à satisfaire les besoins de la communauté algérienne établie en France, a-t-il expliqué.

«Ce programme charter touristique est établi sur une base contractuelle suite à la demande de cet opérateur privé, et ce, durant toute la saison estivale», indique toujours ce responsable.

Le programme constitue «une nouvelle expérience» pour Tassili Airlines après celle du lancement de la ligne Hassi Messaoud-Rome au profit du personnel des compagnies pétrolières présentes en Algérie.

D'autres projets de même type sont à l'étude pour le lancement de nouvelles dessertes vers d'autres destinations comme le Maroc, l'Espagne, la Turquie et les Emirats arabes unis (Dubai).

## RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

# Ramadhan au menu

**Les préparatifs du mois de Ramadhan et de la saison estivale seront au menu d'une rencontre gouvernement-walis qui sera présidée, aujourd'hui à Alger, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.**

La rencontre à laquelle prendront part des membres du gouvernement, fera le point de la situation dans plusieurs domaines et secteurs, notamment les préparatifs du mois de Ramadhan, la saison estivale, la distribution de logements, l'éradication des marchés informels et leur remplacement par des marchés de proximité, ainsi que le bilan de l'opération concernant les déchets ménagers et solides.

**Pour un meilleur approvisionnement du marché**

A quelques semaines du mois de Ramadhan, le gouvernement a été instruit par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de «veiller à la bonne prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment en cette période de préparatifs du mois sacré du Ramadhan».

Le chef de l'Etat avait pris cette décision en recevant, en son lieu de convalescence à Paris, M. Sellal et le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

En prévision du mois sacré du Ramadhan, le ministère du Commerce avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour un meilleur approvisionnement du marché en produits de grande consommation.

Concernant la préparation de la saison estivale, le président de la République avait chargé le Premier ministre d'assurer une «bonne prise en charge des préoccupations des citoyens». Le bilan de l'opération d'hygiène et de traitements des déchets ménagers sera présenté au cours de la ren-



contre gouvernement-walis, sachant que le processus de fermeture de plusieurs décharges a été déjà entamé.

En parallèle, il a été procédé à la mise en service de plusieurs centres d'enfouissement technique répondant aux normes internationales et dotés de systèmes de tri et de stations de traitement. Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville a, en outre, élaboré 1.223 plans d'orientation communaux de gestion des déchets ménagers, ainsi que l'installation d'un comité de réflexion sur une nouvelle forme de gestion des déchets ménagers.

**Programme d'urgence pour éviter les coupures d'électricité**

En plus de l'alimentation en eau potable de l'ensemble des ménages durant l'été, un programme d'urgence a été adopté par Sonelgaz afin d'éviter les coupures récurrentes d'électricité et les délestages durant la période estivale qui enregistre des pics de consommation en électricité.

Le groupe Sonelgaz a ainsi lancé un plan d'urgence avec la mise en service, dès aujourd'hui, figure parmi les

additionnelle de 2.030 mégawatts (MW) et la remise en service d'ouvrages totalisant 768 MW, raccordés au réseau interconnecté nord pour un total de 2.800 MW.

Le président-directeur général de la Sonelgaz, Nourredine Bouterfa, avait fait état récemment de la mise en place de 7000 postes mobiles à travers le territoire national pour assurer une meilleure distribution énergétique.

Ce plan, inscrit dans le cadre des mesures urgentes lancées en 2012, a pour objectif essentiel de satisfaire la demande nationale, notamment pendant la période estivale. Il s'agit ainsi de renforcer la production d'électricité via la réalisation et la mise en service de nouvelles centrales, l'acquisition et la mise en service de turbines à gaz mobiles et l'amélioration de la disponibilité du parc de la société de production d'électricité (SPE) avant la fin de l'été 2013.

**Distribution de logements: éviter le cumul des retards**

La distribution des logements sociaux qui sera également à l'ordre du jour de la rencontre d'aujourd'hui, figure parmi les

préoccupations du gouvernement. A ce titre, le Premier ministre avait instruit les responsables en charge du secteur de l'habitat de ne pas cumuler de retard en matière de distribution de logements et de les céder dans la «transparence» aux bénéficiaires dès leur finalisation.

À cours de cette rencontre, le Premier ministre fera aussi le point avec les walis sur l'opération d'éradication des marchés informels et leur remplacement par des marchés de proximité. A ce propos, le ministère du Commerce, en collaboration avec celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, avait déjà pris des mesures visant à intégrer, avant le mois de Ramadhan, un grand nombre de commerçants, activant dans l'informel, dans des marchés de proximité.

Dans le cadre de l'opération résorption du commerce informel, plus de 300 marchés couverts, 3.000 box de commerce, 2.500 unités commerciales mobiles (tables de marché) seront livrés avant le mois de juillet prochain.

**Le secteur de l'eau également au menu**

Le secteur de l'eau ne sera pas en reste lors de cette réunion. En prévision du mois sacré, des dispositions ont été prises pour répondre aux besoins particulièrement importants durant cette période coïncidant de surcroît avec la saison estivale, avait assuré dimanche le ministre des ressources en eau, Hocine Neïcib.

Durant l'année en cours, la disponibilité de cette ressource a atteint un niveau record, grâce à un taux de remplissage des barrages à hauteur de 84 %, a aussi indiqué le ministre.

Par ailleurs, un bilan sera établi sur l'investissement productif et le foncier au niveau des wilayas, conformément aux instructions du Premier ministre lors de ses visites de travail et d'inspection dans les différentes wilayas du pays.

## Dans le strict respect des instructions du Président

**Boualem Branki**

Le Ramadhan 2013 est méticuleusement préparé par les plus hautes autorités du pays. Objectif: assurer aux citoyens les conditions matérielles et spirituelles idoines pour un mois de piété, de dévotion et de partage. C'est ce qui sera au menu aujourd'hui à Alger d'une importante rencontre entre les membres du gouvernement et les walis, sous la présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal. En clair, le Premier ministre, sur la base des dernières instructions du Chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, veut mettre toutes les disponibilités pour que les Algériens passent un mois de Ramadhan dans la quiétude, loin du stress de ces dernières années, autant au niveau de la flambée de la mercuriale des fruits et légumes, que des coupures intempestives du courant électrique.

Cette rencontre à laquelle prendront part des membres du gouvernement, fera le point de la situation dans plusieurs domaines et secteurs, et particulièrement les préparatifs du mois de Ramadhan, mais également la saison estivale, la distribution de logements, l'éradication des marchés informels et leur remplacement par des marchés de proximité. Pour les préparatifs en cours en prévision du mois sacré, il faut ainsi rappeler que le gouvernement a été instruit par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de «veiller à la bonne prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment en cette période de préparatifs du mois sacré du Ramadhan».

Rappelons également que M. Bouteflika, en convalescence à Paris, avait pris cette décision en recevant, en son lieu de convalescence à Paris, M. Sellal et le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. De son côté, le ministère du Commerce avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour un meilleur approvisionnement du marché en produits de grande consommation pendant le prochain mois de Ramadhan.

Ces dispositions ne sont pas de trop quand on sait le grand déséquilibre des prix des produits de grande consommation, notamment les fruits et légumes et les viandes entre la période pré-Ramadhan et les premiers jours du mois sacré.

Des écarts de prix astronomiques, une surchauffe qui a de tout temps fait jaser les modestes bourses. Cette année, le gouvernement veut mettre le holà aux pratiques spéculatives qui apparaissent et sévissent durant ce mois sacré.

Que ce soit du côté du ministère du Commerce ou de l'Agriculture, on se veut optimiste, autant pour renforcer le contrôle des prix que pour la disponibilité des produits, aux prix du marché. Des professionnels ont même assuré, bien avant le début du mois de Ramadhan que cette année, les produits agroalimentaires seront disponibles et à des prix abordables, c'est à dire sans surchauffe des prix sur certains produits, les plus consommés, comme la tomate, la courgette, les viandes rouges et les fruits.

Aujourd'hui, il sera ainsi question de «prendre le taureau par les cornes» pour que les Algériens puissent, cette fois, passer un mois de Ramadhan sans les sempiternelles pannes de courant électrique, les pénuries d'eau, le mauvais timing du ramassage des ordures, et, surtout, se consacrer à la prière et le jeûne et non pas à...faire la course des marchés à la recherche du meilleur rapport qualité/prix».

Gageons que des mesures draconiennes seront prises ce jour pour que ce Ramadhan soit vraiment celui de la «rahma».

# Les assurances de Sellal

**Kamel Cherif**

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal multiplie ses sorties pour rassurer les Algériens en ces temps où les oiseaux de mauvais augure tentent de répandre le pessimisme voire le chaos à travers tout le pays. Face à ces colporteurs de mauvaises nouvelles, infondées du reste, le Premier ministre a été catégorique en affirmant que l'Algérie se porte bien, elle est sur la bonne voie et n'a pas peur de l'avenir.

De quoi rassurer les Algériens, assaillis par des informations qui veulent obscurcir le tableau du pays. En ce sens, Sellal ne rate pas la moindre occasion pour ramener la sérénité chez les Algériens, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a insisté dernièrement sur les préparatifs du mois de Ramadhan et de la saison estivale. D'ailleurs, c'est dans cet objectif que se tiendra aujourd'hui la rencontre gou-

vernement-walis avec la participation de plusieurs ministres du gouvernement. Sellal aura ainsi l'occasion de faire le point sur tout ce qui a été entrepris et de donner des instructions fermes aux walis, en présence des ministres, pour veiller à ce que les Algériens passent un mois de Ramadhan et un été sereins.

Pour ce qui est de l'avenir du pays, terni par des parties à l'affût de la moindre mauvaise nouvelle, le Premier ministre a été clair en signifiant aux Algériens que le meilleur est à venir. En effet, l'Algérie qui regorge de richesses naturelles est en mesure d'assurer l'avenir des futures générations. Le pétrole et le gaz, pour ne citer que ces deux ressources naturelles, ne se tariront pas de si tôt. D'autres richesses dorment sous le sol algérien et il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour les générations à venir.

L'autre richesse du pays consiste en son potentiel humain, jeune et compétent. C'est dans ce sens que sont allées les recommandations du récent Forum social et économique du cinquantenaire de l'Algérie, organisé par le CNES. Le CNES a mis l'accent sur l'exploitation et la va-

lorisation du capital humain en Algérie pour bâtir une société de connaissances et du savoir dans les prochaines cinquante années. Ces projections, conjuguées aux richesses naturelles du pays, augurent en fait d'un avenir radieux pour le pays. Dans le même sillage, le volet politique n'est pas en reste dans la mesure où des réformes politiques sont enclenchées et commencent déjà à donner leur fruit avec entre autres la promotion de la place de la femme au sein des assemblées élues. La promulgation de plusieurs lois organiques ne font que consolider la démocratie dans le pays, le préservant ainsi des ondes de choc de ce qui est appelé le printemps arabe, lequel aura plongé toute la région dans l'instabilité entravant ainsi son développement social et économique.

L'Algérie, grâce à la clairvoyance de ses dirigeants, à leur tête le président Bouteflika, s'est engagée dans un processus de réformes politiques avec une projection sur les cinquante prochaines années pour arrimer l'Algérie au giron des pays émergents. L'avenir de l'Algérie est balisé et assuré !

## ALGÉRIE-RUSSIE

**Lavrov : «L'Algérie, un partenaire "CLÉ" pour la Russie»**

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé hier à Moscou que l'Algérie était un partenaire «clé» et «traditionnel» avec qui la Russie envisage de renforcer sa coopération notamment dans les domaines économique, commercial et énergétique.

«L'Algérie est un partenaire clé et traditionnel dans la région d'Afrique du Nord avec qui nous envisageons de renforcer notre coopération notamment dans les domaines économique, commercial et énergétique», a souligné le chef de la diplomatie russe lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci au terme de leur entretien. M. Lavrov a précisé que la Déclaration de partenariat stratégique signée en 2001 à Moscou constitue «une base solide» pour le développement des relations entre les deux pays.

«En tenant compte de l'agenda arrêté dans le cadre de cette déclaration, nous avons parlé aujourd'hui (avec M. Medelci) du renforcement des relations algéro-russes y compris la réalisation des accords bilatéraux sur le renforcement des relations dans les domaines économiques et commerciaux, énergétique, la coopération militaire et technique», a-t-il fait savoir.

Il a toutefois estimé que «les voies de développement du partenariat algéro-russe reposent sur le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays», rappelant que des entreprises russes d'hydrocarbures comme «Gazprom» étaient sur le marché algérien et participaient à des projets importants. M. Lavrov a, en ce sens, indiqué



que la Russie envisageait de renforcer sa présence» sur le marché algérien en prenant part aux projets de réalisation de logements et d'infrastructures de base dans le pays.

Le chef de la diplomatie russe s'est dit, par ailleurs, satisfait du travail de la commission mixte algéro-russe qui s'est réunie en avril à Alger et a confirmé la volonté de son pays de faire «avancer tous les accords que cette session avait dégagés».

S'agissant de la coopération algéro-russe sur le plan international, il a relevé la «convergence» des visions des deux pays vis-à-vis des principales questions internationales et leur attachement à la suprématie du droit international à cet effet.

«Nous avons constaté que nos approches envers les questions internationales sont traditionnellement proches. Nous et nos collègues algériens, nous nous prononçons pour la suprématie du droit international et pour un renforcement du rôle clé de l'Organisation des Nations unies en vue d'un équilibre et une stabilité des relations internationales», a-t-il dit. M. Lavrov a affirmé que l'Algérie

et la Russie «sont mises d'accord» pour poursuivre leur coopération dans les affaires internationales, ajoutant que les positions des deux pays reposent sur les principes du respect de la légalité internationale et la résolution pacifique des conflits sans ingérence étrangère.

Il a également indiqué que son entretien avec M. Medelci avait constitué une opportunité pour échanger des avis sur la situation au Moyen-Orient, une région qui, a-t-il dit, compte de nombreux conflits. «Nous (Russes et Algériens) sommes convaincus que les conflits dans cette région doivent être résolus par l'arrêt de l'effusion du sang, le renoncement à la violence, l'empêchement de la menace terroriste et du transfert des armes de manières illégale, le dialogue loin de la violence», a souligné le ministre russe.

M. Lavrov a, d'autre part, estimé que les approches algériennes et russes vis-à-vis de la question palestinienne sont «traditionnellement proches», ajoutant que son pays préconisait un rapprochement entre la Palestine et Israël pour relancer le dialogue pacifique.

## M. MEDELCI

**«La lutte contre le terrorisme ne consiste pas à combattre uniquement les effets de ce fléau»**

La lutte contre le terrorisme ne consiste pas à combattre uniquement les effets de ce fléau mais aussi ses causes, qui sont d'ordre économique, social et culturel, a affirmé hier à Moscou le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.



«La lutte contre le terrorisme ne doit pas se contenter d'éradiquer les effets de ce fléau mais aussi ses causes, lesquelles sont en partie politiques et sociales et elles deviennent même culturelles», a-t-il indiqué lors d'un point de presse animé conjointement avec son homologue russe au terme de leurs entretiens. Selon le chef de la diplomatie algérienne, une éradication des causes du terrorisme engendrera «une perte en intensité et en efficacité de l'activité des groupes terroristes». En réponse à une question sur les opérations menées récemment par l'armée libanaise contre des groupes terroristes dans le sud du Liban, M. Medelci a souligné que «les Libanais sont souverains dans leur pays». Il a ajouté que la lutte contre le terrorisme au Liban «peut contribuer à la stabilisation dans la région, et l'intervention de l'armée libanaise a pour vocation de lancer un message à tous ceux qui luttent contre le terrorisme».

## M. LAVROV:

**«Une lutte efficace contre le terrorisme nécessite la contribution de la communauté internationale»**

La lutte efficace contre le terrorisme nécessite la contribution de l'ensemble de la communauté internationale, a affirmé hier à Moscou le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. «La communauté internationale ne peut pas rester en dehors de la mission et de la responsabilité de chaque Etat de lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes», a-t-il indiqué, lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, au terme de leurs entretiens. «Je suis d'accord avec la réponse de M. Medelci, sur le fait qu'il ne faut pas lutter contre les symptômes mais contre les racines du problème, lesquelles sont liées à des situations économiques et sociales et, dans l'ensemble, à la situation intérieure des pays concernés ainsi qu'à la promotion des droits et des libertés», a-t-il précisé. Concernant la situation en Libye, M. Lavrov a souligné que «le gouvernement central libyen, auquel l'Algérie et la Russie aimeraient apporter tout leur soutien, éprouve pour le moment des difficultés y compris dans la solution des problèmes liés au désarmement des combattants, voire des prétdées milices armées, qui comptent au sein de leurs rangs un grand nombre d'extrémistes».

«A partir de la Libye, il y a une infiltration de guerriers et d'armes dans les pays voisins et comme je l'ai dit à plusieurs reprises, et j'ai été le seul à l'évoquer, qu'au Mali les partenaires français que nous soutenons luttent pour contenir la menace terroriste, mais ils font face aux mêmes personnes que la France avait armé et soutenu en Libye». Selon lui, ces extrémistes «ont franchi les frontières d'autre pays, dont la Syrie», ajoutant que «les Français luttent contre les répercussions de la crise libyenne sur Mali, mais soutiennent les combattants provenant de la Libye en Syrie, et là il est très difficile de trouver une logique».

## ALGÉRIE-TUNISIE

**Djoudi participe à Tunis aux travaux de la Commission maghrébine de l'Economie**

Le ministre des Finances M. Karim Djoudi, prendra part aujourd'hui à Tunis aux travaux de la 13<sup>e</sup> Commission ministérielle maghrébine spécialisée chargée de l'Economie et des Finances, indique un communiqué du ministère. Accompagné d'une délégation composée de représentants de plusieurs secteurs, M. Djoudi prendra part aux travaux de la session qui regroupera les ministres maghrébins chargés de l'Economie et des Finances, indique la même source.

Précédée par une réunion d'experts, tenue lundi et hier, l'ordre du jour de cette session portera notamment sur l'évaluation de l'état d'avancement des travaux au niveau des conseils ministériels maghrébins rattachés à la commission. Il s'agit des travaux des conseils ministériels des finances et de la monnaie, du commerce, de l'énergie et des mines, de l'industrie, du tourisme et de l'artisanat, et du conseil des gouverneurs des banques centrales de la région. Cette session permettra de discuter du programme futur de la coopération maghrébine dans ces secteurs d'activité.

## ALGÉRIE-PALESTINE

**Le ministre palestinien des prisonniers en Algérie**

Le ministre palestinien des prisonniers, M. Aissa Qaraqae a entamé hier une visite en Algérie. M. Qaraqae, qui a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international «Houari Boumediene» par le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbas a salué «le soutien indéfectible du gouvernement et du peuple algériens à l'Etat de Palestine». L'objectif de la visite est d'examiner la question des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes lors des rencontres officielles qu'il aura avec les responsables algériens», a-t-il affirmé. Il a ajouté que sa visite «s'inscrit dans le prolongement des précédentes rencontres qui ont eu lieu en Algérie sur la question des prisonniers palestiniens». Ces rencontres se veulent «un appui aux efforts des deux pays concernant la question des prisonniers palestiniens compte tenu de son importance nationale et humanitaire pour l'Algérie qui soutient les droits du peuple palestinien», a-t-il estimé.

## ALGÉRIE-GB

**Le ministre britannique de l'Emigration aujourd'hui à Alger**

Le ministre britannique de l'Emigration, Mark Harper, effectuera aujourd'hui une visite de travail en Algérie, à l'invitation du secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Au cours de sa visite de deux jours, M. Harper aura un entretien avec M. Sahli, suivi de discussions élargies aux membres des deux délégations sur les «relations humaines et consulaires» qu'entretiennent les deux pays. Les experts des deux pays procéderont, par la même occasion, à une «évaluation du mécanisme informel sur les relations humaines et consulaires, mis en place en novembre dernier lors de la visite de travail de M. Sahli à Londres». Il sera également question des voies et moyens à même de faciliter la délivrance de visas aux ressortissants des deux pays. Le ministre britannique sera reçu, au cours de sa visite à Alger, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a relevé la même source.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Le rôle leader de l'Algérie réaffirmé

Boualem Branki

Co-présidé par l'Algérie et le Canada les travaux de la réunion du groupe de travail régional sur le renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel ont une nouvelle fois confirmé le rôle leader et important de l'Algérie dans la gestion et la lutte contre ce phénomène transnational, mais également les autres formes de criminalité et de banditisme. Les participants à cet atelier régional ont souligné également le poids de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et la mise en place de mécanismes de paix et de sécurité dans la région du Sahel.

Le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme, M. Gilles De Kerchove est ainsi affirmatif en relevant que l'Union européenne "compte beaucoup sur l'Algérie pour continuer à jouer un rôle régional" dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. A Oran, où s'est tenue cette réunion, il a notamment souligné que le terrorisme dans le Sahel est une "affaire des pays de la région" et que "l'Union européenne est là pour aider en support". Il a cependant qualifié de "central" le rôle de l'Algérie en tant que partenaire dans la lutte contre le terrorisme dans la région, précisant tout de même "au vu de ses grands moyens financiers et sé-

curitaires". Gilles De Kerchove a dès lors exprimé le souhait de voir l'Algérie continuer à "prendre des initiatives pour développer la dimension régionale" dans la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme.

"La tendance est plutôt nationale, où chaque pays développe ses propres stratégies", a-t-il dit estimant que le grand défi est de créer une coopération "efficace, basée sur la confiance, à l'échelle de la région". Pour le conseiller technique au ministère malien des Affaires étrangères Maiga Djibrilla, "la coopération avec l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme au Mali est indispensable".

"La fraternité qui lie l'Algérie au Mali et les moyens et la longue expérience en matière de lutte contre le terrorisme dont elle dispose font d'elle un allié incontournable", a-t-il relevé, avant de qualifier de "capital" l'apport de l'Algérie dans l'opération militaire française Serval qui avait éliminé les groupes terroristes qui tuaient en otages les villes du nord du Mali (Gao, Tombouctou et Kidal).

Les travaux de cette deuxième réunion régionale sur la lutte contre le terrorisme, se sont déroulés à huis clos, et ont porté notamment sur la situation prévalant au Sahel, la sécurité frontalière, l'engagement communautaire et la coopération judi-



ciaire et le renforcement des cadres juridiques.

La cérémonie d'ouverture de ce groupe de travail, co-présidé par l'Algérie et le Canada, a été marquée par les interventions du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, du conseiller auprès du président de la République, M. Kamel Rez-

zag-Bara, et de la représentante du ministère canadien des Affaires étrangères, Mme Sabine Nolke. Les intervenants ont souligné les menaces et les défis nouveaux que pose le terrorisme devenu phénomène transnational et facteur de déstabilisation de plusieurs régions du monde.

Ils ont également plaidé pour une plus grande coopération mul-

tilatérale afin d'enrayer les causes et les facteurs d'émergence du terrorisme.

Pour autant, cette rencontre intervient une semaine après la clôture des travaux du G8, le regroupement des pays les plus riches de la planète, qui a salué le rôle joué par l'Algérie dans la lutte antiterroriste, et notamment le refus de financer les terroristes par le paiement des rançons lors d'enlèvements.

Cette politique de l'Algérie pour l'assèchement des sources de financement du terrorisme a été, il faut le rappeler, reconnue et adoptée par le G8 lors de la dernière réunion du groupe dans la capitale britannique. Cette position du G8, notamment les Etats-Unis et la Grange-Bretagne conforte la lutte menée par l'Algérie pour criminaliser le paiement de rançons aux réseaux terroristes.

● Cette réunion du groupe de travail co-présidé par l'Algérie et le Canada, a été marquée par les interventions du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, du conseiller auprès du président de la République, M. Kamel Rezzag-Bara, et de la représentante du ministère canadien des Affaires étrangères, Mme Sabine Nolke. Durant la première journée, les intervenants ont souligné les menaces et les défis nouveaux que pose le terrorisme, devenu phénomène transnational et facteur de déstabilisation de plusieurs régions du monde. Ils ont également plaidé pour une plus grande coopération multilatérale afin d'enrayer les causes et les facteurs d'émergence de ce fléau. Le Forum global de lutte contre le terrorisme est un mécanisme multilatéral lancé à New York en septembre 2011. Il vise à renforcer l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme transnational et à établir une coopération internationale renforcée en mobilisant l'expertise et les ressources nécessaires. La première réunion de ce groupe s'est tenue à Alger, en novembre 2011. Elle avait abouti à l'adoption d'un plan d'action qui fait l'objet d'une évaluation et d'une actualisation à l'occasion de cette deuxième rencontre qui se tient à Oran.

## EXPOSITION

### L'ANP organise la 2<sup>e</sup> édition de l'exposition «Mémoire et réalisations»

L'Armée nationale populaire (ANP) organise, durant la période allant du 25 juin au 7 juillet à Alger, la deuxième édition de l'exposition «Mémoire et réalisations». Cette exposition qui se déroule à la Société algérienne des foires et exportations (Safex) à Alger, intervient à l'occasion de la clôture des festivités de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale. L'ouverture officielle de cette exposition s'est déroulée sous l'égide du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaïzia, aux côtés d'officiers généraux du ministère de la Défense nationale, ainsi que des invités et des représentants de la presse nationale.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et la délégation qui l'accompagnait ont effectué une visite aux stands de l'exposition réservés à la recherche scientifique et à l'industrie militaire. Les stands d'exposition de l'Armée nationale populaire illustrent les réalisations et le développement enregistrés par ses différentes structures ainsi que leurs projets de développement, à travers un vision prometteuse basée sur la science et la technologie modernes. La deuxième édition de l'exposition de l'ANP «Mémoire et réalisations», organisée dans le cadre des festivités de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, tend à montrer les différentes phases du développement réalisé dans le domaine de la recherche, selon des bases scientifiques visant au renforcement des capacités de combat, ainsi que la participation au développement du tissu industriel et économique national.

L'exposition constitue une opportunité au public de s'enquérir du développement enregistré dans plusieurs domaines, en illustrant les différentes étapes de l'évolution durant un parcours de cinquante années de l'Algérie Indépendante, selon les organisateurs. Cette exposition, ouverte au grand public depuis hier, vise également à consolider la culture de défense nationale dans le cadre des liens «Armée-Nation» et à conforter la conscience collective nationale au sujet des exigences de défense nationale, qui se distinguent par la complémentarité et la cohésion, précise la même source.

ANP

## MODERNITÉ, PROFESSIONNALISME, EFFICACITÉ

### Une formation hautement qualifiante au service d'une Armée professionnelle

Walid B.

Les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) viennent d'être renforcés par la sortie de nouvelles promotions issues des différentes écoles de l'institution militaire, ce qui dénote tout l'intérêt accordé par la direction de l'ANP à l'aspect de la formation en vue de consacrer, de manière définitive, le concept d'Armée professionnelle, une option devenue incontournable à l'heure des grandes mutations que connaît le pays.

La formation hautement qualifiante qu'ont subie les étudiants durant leur cursus militaire va dans le sens de la voie tracée, il y a quelques années, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, qui avait insisté sur la nécessité d'une réorganisation de l'ANP et sa modernisation, une stratégie qui procéde d'une vision évolutive de sa conception de la défense nationale, mais aussi des impératifs de l'objectif de professionnalisation qu'elle s'était tracée.

L'ANP qui est une institution nationale républicaine aux missions clairement définies par la Constitution, est formellement déterminée

à assumer son rôle de consolidation et de développement du potentiel de défense de la nation. Ces missions s'organisent autour d'une Armée nationale populaire totalement investie dans sa mission permanente de sauvegarde de l'indépendance et de défense de la souveraineté nationale, tout comme elle demeure pleinement dévouée à assumer sa noble mission dans le respect rigoureux de la Constitution et des textes de loi régissant le fonctionnement des institutions de l'Etat algérien.

C'est dans ce sens que le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'Etat-major de l'ANP avait réitéré la détermination de l'armée à poursuivre la lutte implacable contre les bandes terroristes criminels.

Il avait souligné que les forces de l'armée ont fait preuve, sur le terrain, de compétence et démontré qu'elles étaient dignes de la confiance placée en elles et de la grandeur de la mission qui leur est dévolue. Cette capacité, a-t-il ajouté, apparaît clairement dans la poursuite de la lutte implacable qu'elles livrent aux bandes terroristes.

"Nous sommes déterminés à poursuivre cette lutte en application des orientations du président de la République en consacrant tous les moyens permis par la loi afin d'as-

sainir cette terre noble des bandes criminelles qui ont renié les traditions de notre peuple et les principes de notre religion", avait-il rappelé. Gaïd Salah avait également salué le rôle «hautement efficace» des éléments de l'ANP et leur «sens de la persévérance» aux côtés de tous les autres corps de sécurité dans leurs efforts de lutte contre toutes les formes de criminalité et leur engagement pour l'intérêt suprême de la nation et la sécurité des citoyens.

Evitant la modernisation de l'ANP, Gaïd Salah s'était félicité des efforts consentis en la matière à la faveur de l'intérêt accordé par le président de la République aux forces de l'Armée, ajoutant que «grâce à la compétence de la composante humaine dont jouit l'ANP aujourd'hui, nous pourrons aller de l'avant dans la démarche de consécration du professionnalisme». «Nous ne voulons pas copier les expériences des autres, car nous voulons une professionnalisation qui prenne naissance en Algérie et évolue avec sa propre volonté», avait-il précisé. Cet objectif «ne prendra son véritable sens qu'à la faveur de l'établissement de passerelles de solidarité et de communication entre la génération de la révolution et celle de l'indépendance», avait-il conclu.

## LE PR<sup>RE</sup> MOSTEFA KHIATI PRÉSIDENT DE LA FOREM

LA CONSOMMATION EN ALGÉRIE A ATTEINT DES PROPORTIONS INQUIÉTANTES

# Des chiffres qui donnent le frisson...

Hier, l'invité du Forum de *DK News* était le professeur Mostefa Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche médicale.



Photo: Maïd Natt Kaci

### Saïd Abjaoui

A l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la drogue, le professeur Khiati a animé une conférence-débat portant sur le thème «La lutte contre la toxicomanie en Algérie».

L'Algérie n'a pas été un pays consommateur. Il a d'abord été un pays de transit puis des conditions particulières ont en fait un pays consommateur. La drogue, du fait que le marché brassait de montants en argent très élevés, attirait ceux qui étaient les plus vulnérables pour des opérations de trafic.

El hadj El Anka à son époque disait lui-même que la drogue ne trouvait pas ses consommateurs, à part quelques chanteurs.

L'Algérie était un pays de transit. Puis elle a fini par devenir un pays consommateur.

Il y avait bien des raisons. La décennie 90 y a été pour beaucoup. Et ce n'était pas la seule cause. Seulement, le grand tournant a été cette décennie. La situation géographique de l'Algérie devait en faire un pays de transit vers l'Europe.

Il y a le Maroc qui possède une frontière avec l'Algérie. Le Maroc qui est le plus grand pays producteur dans le monde. Depuis que l'Espagne a érigé une véritable barrière électronique, infranchissable, le choix marocain s'est porté vers l'Algérie. L'Algérie est vulnérable du fait qu'il y a des personnes qui sont prêtes à tout faire pour s'enrichir. Mais, les frontières avec le Mali et la Libye sont pratiquement fermées, infranchissables car l'armée algérienne est très vigilante pour interdire les incursions des terroristes. La

### L'Algérie était un pays de transit

### La cupidité, facteur de vulnérabilité

### La démission des parents

drogue qui rentre en Algérie par les frontières marocaines ne peut pas franchir les autres frontières de l'Algérie et reste donc bloquée sur le sol national. L'Algérie fait face à une offre de drogue qui ne lui était pas destinée.

Entre 1994 et 2004, 86831 affaires ont été soumises à la justice. 1,2 tonne de cannabis en 1993, 4,5t en 1999, 6,1t 2000, 9t en 2005, 38t en 2008. Au total, l'équivalent de 20 camions de 20t jusqu'en 2012. Les services de sécurité ont augmenté la pression.

Pour ce qui concerne donc la consommation, 7,44 % de lycéens en 1994 ont admis en avoir consommé.

En 2002, 34 % de lycéens ont admis en avoir consommé, 28 % de filles et 44 % de garçons. Enquêtes faites sur un échantillon de 1544 lycéens.

En 2003, 13 % de résidentes en cités universitaires (échantillons de 1110) d'étudiantes.

Des cafards ont été grillés sur le feu et les étudiants reniflent la fumée. Les cafards provoquent l'asthme chez les enfants. Pour les consommateurs de zambreto, au bout de 4 à 5 années, c'est l'hémodialyse qui va servir de traitement. On voit ainsi les dangers poindre chez la jeunesse avec un sur l'avenir

du pays.

Il y a 5 % de consommateurs de drogues dans le monde,

### 34% de lycéens ont touché à la drogue (dont 28% de filles)

### La décennie noire, tournant pour la drogue

### L'Algérie était un pays de transit. Puis elle a fini par devenir un pays consommateur

soit 230 millions dont 34 en Afrique, selon l'OMS.

En Algérie, la CNEAPD est en charge de la réalité des enquêtes.

Quelle stratégie de lutte a mis en place l'Algérie ? En 2004, il y eut un durcissement de la loi, soit une duré de la sanction pénale. Mais, en milieu carcéral, la prison est devenue une école d'apprentissage à la drogue.

Pour la sanction pénale, nous n'avons pas le taux de récidive. Alors, que faire ?

A un journaliste qui fait remarquer qu'il faudrait d'abord interdire la cigarette pour les enfants alors que les bureaux de tabac sont près des écoles, le professeur fait remarquer que la loi existe mais qu'il faudrait également que les parents s'impliquent.

Les enfants ont du temps libre qui n'est pas contrôlé par les enfants. A Adrar par exemple, le stade se trouve à 1 km du village. Qui y va ?

Le jour, il fait très chaud et la nuit, les jeunes préfèrent rester au village.

Que faire encore ?

1. Mettre en place un observatoire des drogues et toxicomanie, soit une sorte d'alerte précoce pour détecter les substances en circulation.

2. Renforcer la lutte par la mise en place d'unités combinées (douanes, gendarmerie, police) comme en Italie.

3. En Algérie, 157 t ont été saisies en 2012 mais seulement 32,5 t en Espagne.

L'Espagne ne devait pas être la destination choisie en raison de l'efficacité du dispositif de sécurité.



## INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS

# La jeunesse algérienne cible des narcotrafiquants

O. Larbi

Le professeur Khiati, présent de la Forem a voulu, en cette Journée mondiale de lutte contre les toxicomanies, faire avancer la prise de conscience des parents, des autorités locales, des services de sécurité et du mouvement associatif que la coordination des efforts et des actions est la seule voie de protection de la jeunesse algérienne contre les menées des narcotrafiquants.

M. Khiati a révélé qu'en 1993, les saisies de drogue étaient de 1,2 tonne et qu'aujourd'hui, elles dépassent 157 tonnes ! On évalue à 10% de la totalité du trafic sur le territoire algérien sans que l'on sache avec précision combien de tonnes y sont consommées et combien quittent l'Algérie pour d'autres destinations.

La porte d'entrée est principalement le Maroc, puisque du fait des événements récents à l'est et au sud de l'Algérie, la surveillance des frontières avec la Tunisie, la Libye, le Niger et le Mali est dissuasive pour les criminels de tout poil.

Le professeur a invité les enfants de Bentahla accompagnés de leurs encadrants dont un avocat. Ces écoliers pratiquent une activité sportive. Très attentifs et concentrés, ces enfants ont connaissance des trafics qui se déroulent à Bent-



talha. Ce qui est vrai pour eux, l'est pour tous les enfants d'Algérie.

Si tout le monde sait, pourquoi le trafic se déve- loppe ?

L'omerta qui s'installe est due au laxisme et à la démission des parents, à la mère qui cache à son époux les larcins effectués par l'enfant pour se procurer de la drogue.

Le professeur Khiati attire l'attention sur cette réalité : un enfant qui fume des cigarettes a passé les limites de l'interdit et «tombe» dans les filets des dealers, il peut même devenir un revendeur. En devenant un maillon de la chaîne, l'enfant ou l'adolescent sait-il qu'il entre dans une organisation cri-

minelle aux ramifications tentaculaires dont les autres activités sont le marché illégal des armes, du financement du terrorisme, du trafic humain ?

Les services de sécurité (DGSN, Douanes, Gendarmerie nationale) mènent le combat contre les dealers en relation avec Interpol ; des cargaisons de «marchandise toxique» sont saisies, des «gros bonnets» et des dealers sont arrêtés et jugés». Le professeur Khiati propose que la loi algérienne fasse une distinction entre le narcotrafiquant et le consommateur : que le narcotrafiquant soit condamné à des peines incompressibles, mais que le consommateur ne soit plus considéré comme un

criminel alors qu'il est une victime. Une telle approche permettrait de développer les structures de désintoxication et de soins, les cellules d'écoute et l'accompagnement de réhabilitation sociale qui favorisent le bénévolat et l'association de toutes les parties concernées à la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Quelles sont les causes de la toxicomanie ? Le chômage et la déperdition scolaire, la démission des parents, la proximité de lieux éloignés de l'activité scolaire tels que débits de boissons, tabacs où la vente des cigarettes aux enfants est un fait alors qu'elle est interdite par la loi et enfin l'absence d'aires de jeux et de loisirs éducatifs et culturels. La coordination de tous les services éducatifs et sociaux, l'implication des autorités locales est un impératif...

Le professeur Khiati informe qu'une enquête nationale devait être lancée en 2009 ; elle n'a pas encore démarré !

Si les narcotrafiquants marocains se sont constitués en lobby qui a ses relais à l'assemblée, s'ils ont les protections pour qu'un aéroport clandestin travaille sans obstacles, si l'économie marocaine repose sur ce trafic, il est vital que le «mur» qui est traversé par leurs marchandises soit colmaté. Les 8 millions de jeunes Algériens qui vont à l'école sont sous la menace...

## BOUIRA La radio locale lance une caravane de sensibilisation sur les risques de la toxicomanie

La Radio locale de la wilaya de Bouira a lancé, hier mardi, une caravane de sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie, a indiqué son directeur M. Mohamed Mennouchi. Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la toxicomanie, cette caravane qui durera trois jours sillonnera les villes de Bouira, Lakhdaria, Haïzer, Bechloul, Sour El-Ghoulane, pour sensibiliser sur les risques de ce phénomène qui touche notamment la frange juvénile, a souligné M. Mennouchi lors d'un point de presse. La caravane, composée d'un médecin, d'un psychologue et deux jeunes animateurs de radio, a pour mission de sensibiliser, dans les différentes régions, sur la gravité du phénomène qui menace les jeunes. Le coup d'envoi de la caravane sera donné par le wali, M. Nacer Maâskri, directement sur les ondes de la radio locale. La caravane se dirigera ensuite vers les principaux quartiers de la ville de Bouira (cités 1100 et 140), avant de rallier la daïra de Haïzer, a-t-il précisé. Des émissions radiophoniques sont également prévues à cette occasion. «Il s'agit d'une initiative symbolique destinée à sensibiliser le maximum de jeunes notamment sur les dangers de ce phénomène de la toxicomanie et de leur inculquer la culture de l'intérêt général», a-t-il relevé.

L'opération vise également à rendre ces jeunes «conscients de la préservation de leur santé et à les entraîner à la pratique des mécanismes de sensibilisation autour de ce fléau», a informé M. Mennouchi.

## TIZI-OUZOU: JOURNÉE D'INFORMATION CONTRE LES EFFETS DE LA DROGUE 4 kg de kif saisis durant les six derniers mois

K.N.A

La sûreté de wilaya de Tizi Ouzou organise depuis hier deux journées de sensibilisation et d'information sur le danger des stupéfiants et de la consommation des drogues, à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Des journées qui s'inscrivent, selon les organisateurs dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue.

Encadrée par des éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants qui ont tourné des explications sur le travail qu'ils mènent sur le terrain, les moyens et différents types de substances psychotropes et drogues confisquées dans leurs opérations, ainsi que leur degré de nocivité, la manifestation a attiré un public aussi nombreux que diversifié. Les éléments de la police assurant la communication ont ainsi et magistralement expliqué et présenté au public des statistiques relatives aux activités de ladite brigade durant les six premiers mois de l'année en cours. Ces mêmes services de la police informaient que sur les six premiers mois de l'année en cours, ce sont quelque 69 affaires de trafic de drogue qui ont été traitées permettant ainsi l'interpellation de 87 personnes dont deux mineurs. Parallèlement à ce travail, 4072,02 grammes de kif traité ont été saisis, ainsi que sept cigarettes remplies de ce genre de substance. Selon toujours les mêmes sources, la tranche d'âge se situe entre 18 et 30 ans est la plus touchée par ce trafic. C'est ainsi que 41 cas sont enregistrés contre 37 touchant la tranche se situant entre 31 et 40 ans. Les mêmes statistiques révèlent que sur 87 personnes interpellées, 35 sont des trafiquants alors 52 sont des consommateurs. Pas moins de 79 personnes concernées ont été placées sous mandat de dépôt et 7 autres ont été citées à comparaître.

A rappeler également que durant l'année écoulée, les mêmes brigades de lutte contre les stupéfiants ont traité 130 affaires liées à la drogue sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou mettant en état d'arrestation 182 personnes. Quelque 45 plants de cannabis ont été saisis, ainsi que 722,2 graines de la même plante découverts dans des endroits répartis dans les forêts avoisinant les habitations des mis en cause. La quantité de kif traitée récupérée était, elle également évaluée à 13 194,32 grammes, ainsi que 426 comprimés de psychotropes et 32,5 cigarettes de drogue.



## PROXIMITÉ, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION La formule de la DGSN pour lutter contre les fléaux sociaux

R. Rachedi

Combattre le crime sous toutes ses formes, protéger les citoyens et leurs biens, mais aussi lutter contre les maux sociaux en adoptant une stratégie de communication moderne, basée sur la proximité, la prévention et la sensibilisation. Tels sont les missions assignées à la DGSN, qui à travers ses multiples campagnes menées de concert avec la société civile à l'échelle nationale, œuvre à sensibiliser les citoyens sur les dangers des fléaux sociaux qui les guettent à l'image de la drogue mais aussi, les faire participer à l'action sécuritaire «d'où la création de la police de proximité, qui est un outil chargé de raffermir les rapports et établir une confiance mutuelle entre la sûreté nationale et les citoyens», a indiqué le commissaire de police M. Larroum Mohamed, membre de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, en marge du Forum de DK News.

Parmi les opérations initiées par l'institution figure «L'année Algé-

rienne de proximité en milieu urbain». Lancée en mars dernier pour lutter contre les fléaux sociaux et la toxicomanie, cette campagne, pour laquelle la DGSN a mobilisé cadres, médecins et psychologues, suit son cours et continue de sillonnaire le territoire national pour sensibiliser et venir en aide aux jeunes en difficulté avec la drogue, a fait savoir le commissaire Larroum.

La dernière action en date remonte à mercredi dernier à l'occasion du lancement du plan «Azur» de la DGSN. A cet effet, deux caravanes de prévention et de proximité chargée de conseiller, sensibiliser et orienter les jeunes en situation délicate ou vulnérable (toxicomanes), ont été lancées par la Sûreté nationale et sillonnent les wilayas cötierées durant tout l'été, a ajouté M. Larroum.

Cette politique de sécurité, coordonnée et basée sur la collaboration entre les services de la Sûreté nationale et les citoyens, permettra d'envisager les fléaux sociaux et de créer un climat paisible entre les deux parties. Dans cette optique, l'intervenant a signalé que la DGSN avait développé

plusieurs outils et canaux de communication, qui en plus de véhiculer le message de sûreté et de sécurité, contribuent à faire participer les citoyens à l'action sécuritaire à l'image du numéro vert 15-48, du site web de la police ([www.algeriepolice.dz](http://www.algeriepolice.dz)) et dernièrement de la page Facebook de l'institution.

## BENBADA DEVANT L'APN

### La révision de la loi sur les activités commerciales s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle de l'Etat

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué lundi à Alger que la révision de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales s'inscrivait dans le cadre du renforcement du rôle de l'Etat, en matière de régulation des activités commerciales, suite à la libération des échanges commerciaux.

En réponse aux préoccupations des membres du Conseil de la Nation, lors du débat du texte de loi, le ministre a souligné que la révision de cette loi vise à combler les lacunes enregistrées, sept ans après l'application sur le terrains de la loi N° 04-08, afin de l'adapter aux mutations économiques que connaît le pays. Concernant l'article 8 du texte de loi, M. Benbada a affirmé que son département ministériel a œuvré à trouver une solution consensuelle, préservant à la fois l'économie nationale et le droit des citoyens d'exercer des activités économiques diverses, à la faveur de la réduction du nombre de délits empêchant l'exercice d'une activité commerciale.

En purgeant sa peine, le condamné aura payé sa dette envers la société et il est inadmissible de le priver d'exercer une activité commerciale, a indiqué le ministre, ajoutant que le code pénal amendé en 2008 stipule la nécessité d'annuler la peine complémentaire.

«Nos collègues du ministère de la Justice estiment que les délits empêchant l'inscription au registre de commerce constituent des peines administratives complémentaires», a relevé le ministre.

S'agissant de l'arrêt, lors des congés annuels et hebdomadaires et des fêtes nationales jours fériés, de certaines activités commerciales, de production, de distribution et de services, le ministre a indiqué que ce point a été pris en charge par le projet de loi.

#### L'investissement réalisé par l'Etat dans le domaine commercial est inédit

M. Benbada a rappelé d'autre part les efforts consentis par l'Etat en matière de lutte contre le commerce informel sur les plans réglementaire et législatif, ainsi qu'en matière de réalisation de structures commerciales, qualifiant d'«inédit» l'investissement réalisé par l'Etat dans ce cadre.

Il a, en outre, souligné que plus de 800 structures commerciales sont en cours de réalisation, indiquant que 60% des 332 structures confiées à l'entreprise Batimétal seront fin prêts avant le mois de ramadan, ce qui permettra, a-t-il dit, de lutter contre l'informel, à travers l'intégration des commerçants n'exerçant pas dans un cadre réglementé.

En matière de contrôle, le ministre a indiqué que ses services ont effectué 300.000 interventions en termes de qualité lors des cinq premiers mois 2013 qui ont permis la saisie de marchandises d'une valeur de 3 milliards DA.

Il a, par ailleurs, annoncé la révision de la liste des produits concernés par le troc, indiquant qu'il sera procédé prochainement à l'ouverture d'un atelier de travail avec les Douanes algériennes pour établir cette liste qui ne peut être élargie aux produits modernes, fabriqués au Nord, car le troc sous-entend une exonération totale des droits douaniers.

Il a également ajouté que le troc est un système commercial propre aux régions frontalières qui vise à promouvoir la vie économique locale.

D'autre part, le ministre a affirmé que l'Etat n'a pas annulé la facturation, mais a plutôt suspendu le traitement par chèques des transactions commerciales dont le montant dépasse 500 000 dinars.

A une question sur le devenir de la loi sur la concurrence et la loi 04-02, le ministre a indiqué que la révision de ces deux textes à l'été 2010 a permis à l'Etat d'intervenir début 2011 pour plafonner les prix de deux produits essentiels, le sucre et l'huile.

## CHARFI DEVANT LE PARLEMENT

### Le projet de loi n'exclut pas les licenciés en sciences islamiques de l'accès à l'Ecole de formation des avocats

**Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a souligné lundi à Alger que le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat «n'exclut en aucun cas» les licenciés en sciences islamiques du concours d'accès à l'Ecole nationale de formation des avocats.**

Répondant aux questions et propositions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui ont examiné pendant deux jours le rapport préliminaire du projet de loi, le ministre a précisé que l'actuel texte n'exclut pas les licenciés en sciences islamiques de l'exercice de cette profession, contrairement à ce qui a été avancé par des députés.

Le ministre a relevé que l'article 33 stipule que parmi les conditions d'exercice de la profession d'avocat, il y a celle d'être titulaire d'une licence en droit ou en sciences islamiques (équivalent).

Il a précisé que la loi en vigueur (91/04) stipule clairement dans l'article 9 que le candidat doit être titulaire d'une licence en droit ou en sciences islamiques (équivalent).

S'agissant des conditions d'exercice de la profession d'avocat, M. Charfi a indiqué que la déontologie de la profession est basée sur les us et coutumes, aussi bien pour l'avocat que pour le magistrat.

Concernant les incidents d'audiences contenues dans l'article 24 amendé, M. Charfi a salué les interventions des députés autour de ce point, appelant à la révision



du contenu de l'article et à la mise en place d'un mécanisme pour éviter tout vide juridique en la matière.

Il a indiqué que l'article 24 amendé consacre le règlement à l'amiable des incidents d'audience.

Après avoir souligné la nécessité d'assurer aux avocats une formation similaire à celle des magistrats, M. Charfi a mis en exergue la disposition du projet de loi relative à la création d'une école nationale pour la formation des avocats, précisant que son département ministériel assurera la supervision en coordination avec le bâtonnat qui participera à l'élaboration des programmes pédagogiques.

Concernant le système de l'avocat salarié critiqué par plusieurs députés, car «limitant l'autonomie» de cette profession, M. Charfi a souligné que «ce système reflète la réalité, où les jeunes diplômés travaillent chez les bureaux d'avocats, en contrepartie d'un salaire sans aucune protection juridique».

Dans l'objectif d'éviter toute atteinte à l'autonomie de l'avocat, le ministre a proposé l'introduction dans le contrat de recrute-

ment d'une clause garantissant son autonomie. Le ministre a, en outre, indiqué que l'installation des Cours de justice et des tribunaux qui en relèvent se fera progressivement.

Il a, d'autre part, indiqué que la création de barreaux régionaux, se fait sur décision du ministre de la Justice, suite à une proposition du conseil de l'Union nationale des barreaux.

A cet effet, M. Charfi a fait part de sa disponibilité à créer des barreaux régionaux, dès que l'instance compétente l'aura proposé.

Concernant les prérogatives du bâtonnier qui ont suscité le mécontentement de certains députés, il a indiqué que celui-ci ne peut pas assumer le rôle qui lui sied sans jouir de larges prérogatives qu'il doit utiliser conformément à la loi.

Enfin, le ministre a salué les efforts consentis par les députés durant les deux jours consacrés au débat du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Il a cité, à cet effet, les propos du président de l'APN qui a indiqué avoir noté pour la première fois une convergence de vues entre l'opposition et la majorité au sujet de cette loi.

## POSTE

### M. Benhamadi dément le retrait du projet de loi régissant la poste et les TIC du Parlement

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, a démenti lundi à Alger le retrait du nouveau projet de loi régissant le secteur de l'Etat.

«Officiellement, il n'y a pas eu de retrait», a répondu le ministre à une

question sur les informations rapportées par un quotidien national à ce sujet dans une déclaration à l'APS en marge de l'inauguration de l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur de la communication.

M. Benhamadi avait précisé auparavant que la promulgation d'une

nouvelle loi au lieu de la révision de l'actuel texte a pour objectif de mettre en place un cadre juridique adapté aux mutations qui connaît le secteur en Algérie.

Il a ajouté à ce propos que le texte en vigueur «est dépassé», car il porte sur les télécommunications et non pas sur les

technologies de l'information et de la communication qui représentent un «concept plus large». De ce fait, le gouvernement a décidé, a-t-il ajouté, de promulguer une nouvelle loi après avoir constaté que la révision de la loi 03-2000 ne peut «apporter les résultats escomptés».

## COMMUNICATION

### Le projet de loi sur l'audiovisuel sera transmis à l'APN après adoption par le Conseil des ministres



Le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, a indiqué mardi à Alger que l'avant projet de loi sur l'audiovisuel sera transmis à l'Assemblée populaire nationale (APN) une fois adopté par le Conseil des ministres. «L'avant projet de loi sur l'audiovisuel est actuellement sur la table du Conseil des ministres. Après son adoption, il sera transmis à l'APN pour débat et vote», a déclaré le ministre en marge de l'ouverture du club des journalistes à l'APN. Il a rappelé que ce projet a été auparavant débattu et adopté par le Conseil du gouvernement. Le ministre a, en outre, précisé que son département ministériel «a rencontré des problèmes quant à l'ap-

plication de la loi sur l'information». «L'identification des critères de définition d'un journaliste professionnel est l'obstacle que nous avons rencontré», a-t-il expliqué, précisant que la commission consultative a achevé son travail qui «sera rendu au public incessamment». Les journalistes pourront, ainsi, a-t-il dit, «apporter leurs contributions avant d'établir un projet final qui sera soumis au gouvernement pour adoption». La commission consultative regroupant d'anciens journalistes a été installée en mai dernier pour déterminer les critères d'éligibilité à la délivrance de la carte nationale de journaliste professionnel.

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

# Des experts pour la concrétisation du projet de protection de l'enfant

La concrétisation du projet de protection de l'enfant et la mise en œuvre des mécanismes de protection de cette frange de la société ont été recommandées lundi à Alger par les participants aux travaux du séminaire sur la délinquance juvénile organisé par l'Institut national de criminologie et de criminologie de la Gendarmerie nationale.

Les participants à cette rencontre, notamment des magistrats, des psychologues, des chercheurs et des cadres de la Sécurité nationale, ont appelé, à l'issue des travaux du séminaire, à la mise en place d'un système unifié de gestion des données statistiques, le recours aux enquêtes de victimisation au profit de la recherche scientifique et la création de la Société algérienne de criminologie.

Ils ont plaidé, en outre, pour la redynamisation des services sociaux destinés aux enfants en danger moral et la réhabilitation de la responsabilité des parents par des mesures "préventives et coercitives".

Les séminaristes ont appelé, dans le même cadre, à prévoir des dispositions juridiques particulières pour la catégorie des jeunes adultes délinquants (18-21 ans), comme moyen "éfficace" de



lutte contre la surpopulation carcérale et la récidive, telles que les mesures alternatives. Ils ont plaidé, aussi, pour la création d'une structure de consultation sur la délinquance juvénile et de la justice des mineurs, ainsi que "la formalisation de la prise en charge psychologique des enfants dans un cadre légal définissant les interactions dans la procédure judiciaire".

Dans son allocution de clôture, le directeur général l'Institut national de criminologie et de criminologie de la Gendarmerie nationale, le colonel Mes-

saudi Abdelhamid, a souligné que "le plus important enseignement" tiré de ce séminaire est "la responsabilité" partagée par tous "dans ce que nous vivons aujourd'hui comme délinquance juvénile".

"Nous devons concéder et nous convaincre que la problématique concerne l'avenir de notre pays, puisqu'elle touche la couche la plus vulnérable de la population, ballottée entre l'absence de valeurs-repères, et de l'apparition de facteurs déviant (... ) étrangers à notre société", a-t-il ajouté.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Fin des travaux de la 1<sup>re</sup> journée de la réunion du groupe de travail sur le Sahel

Les travaux de la 1<sup>re</sup> journée de la réunion du groupe de travail régional sur le renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme ont pris fin lundi soir à Oran.

Ces travaux qui se sont déroulés à huis clos ont permis aux participants de passer en revue plusieurs points dont la situation prévalant au Sahel, la sécurité frontalière, l'engagement communautaire et la coopération judiciaire et le renforcement des cadres juridiques.

La cérémonie d'ouverture de ce groupe de travail, co-présidé par l'Algérie et le Canada, a été marquée par les interventions du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, du conseiller auprès du président de la République, M. Kamel Rezzag-Bara, et de la représentante du ministère des Affaires étrangères canadien, Mme Sabine Nolke.

Les intervenants ont sou-



rent leurs régions et pays respectifs.

Le Forum global de lutte contre le terrorisme est un mécanisme multilatéral lancé à New York en septembre 2011. Il vise à renforcer l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme transnational et à établir une coopération internationale renforcée en mobilisant l'expertise et les ressources nécessaires.

Membre fondateur du Forum qui comprend 28 pays et deux organisations internationales (Nations unies et Union européenne), l'Algérie co-préside avec le Canada le groupe de travail régional sur le Sahel.

La première réunion de ce groupe s'est tenue à Alger, en novembre 2011. Elle avait abouti à l'adoption d'un plan d'action qui fait l'objet d'une évaluation et d'une actualisation à l'occasion de cette deuxième rencontre qui se tient à Oran.

Les travaux de la 2<sup>e</sup> et dernière journée avaient repris hier matin.

ligné les menaces et les défis nouveaux que pose le terrorisme devenu phénomène transnational et facteur de déstabilisation de plusieurs régions du monde. Ils ont également plaidé pour une plus grande coopération multilatérale afin d'enrayer les causes et les facteurs d'émergence de ce fléau.

En marge des travaux, de nombreux participants, interrogés par la presse, ont

souligné le rôle important que joue l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme ainsi que sa précieuse expérience et son expertise dans ce domaine pouvant servir d'exemple à suivre pour les autres pays.

Ces experts ont également estimé que les sociétés civiles sont des acteurs clés dans cette lutte et doivent prendre conscience des risques majeurs qu'encou-

## M'SILA

# Un fusil de chasse, un pistolet et des munitions saisis à Magra et à Belaïba

Un fusil de chasse et pas moins de 80 cartouches de munitions calibres 16 ont été saisis en début de semaine, par les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Magra, à 57 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila a-t-on appris de source locale. C'est suite à des informations qu'un homme utilisait cette arme lors d'une fête que les gendarmes ont pu mettre la main sur ce lot. Un pistolet de

fabrication allemande a été saisi, par la même brigade dans la commune de Belaïba.

Pour rappel, cette même brigade a saisi dernièrement un lot de bombes lacrymogènes. Les mis en cause seront présentés prochainement devant la justice pour répondre de leurs actes.

M. B.

## SELON LA DGSN

# 11 morts et 392 blessés du 11 au 17 juin causé par les accidents de la route

11 personnes ont trouvé la mort et 392 autres ont été blessées lors de 321 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période du 11 au 17 juin dernier, a indiqué hier le bilan hebdomadaire de la direction générale de la sécurité nationale (DGSN).

D'après la constatations des services opérationnelles de la DGSN, 92,84% de ces accidents sont provoqués par l'élément humain en raison de l'excès de vitesse, les dépassages dangereux et le non-respect de la distance de sécurité ainsi que les facteurs liés aux véhicules.

Avec 39 accidents de la circulation, la wilaya de Sétif arrive en tête des wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre d'accidents, suivie de Annaba et Biskra avec respectivement 16 et 14 accidents de la route.

Avec 35 accidents, la wilaya de Sétif arrive en tête des wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre d'accidents, suivie des wilayas de Annaba et Jijel avec respectivement 15 et 14 accidents

A cet effet, la DGSN réitère son appel aux usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance pour réduire le nombre d'accidents et préserver leur vie et celle d'autrui.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

# Un ressortissant malien sous mandat de dépôt pour trafic de faux billets

Mouad B.

Présenté au parquet de Bordj Bou Arréridj, par les services de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya dans le cadre de sa "lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", un ressortissant malien répondant aux initiales de L. A., âgé de 27 ans a été placé sous mandat de dépôt pour trafic de faux billets. Cette instruction, précise la cellule de communication de la SW de Bordj Bou-Arréridj, est intervenue à l'insigation de la brigade économique et financière des services de la PJ, qui a instruit une procédure judiciaire à l'encontre de cet individu pour contrebande, possession de produit qui servent à la contrebande et un faux billet de 500 euros.

## Un mort dans un accident de la route à Taguelait

Un jeune homme répondant aux initiales de F. B., âgé de 29 ans a trouvé la mort dans la nuit du lundi à mardi après que son véhicule ait dérapé au lieu-dit Ouled Hani à 54 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Le jeune homme qui conduisait une Renault Mégane a rendu l'âme sur place. Il a été transporté à la morgue de l'hôpital de Bordj Ghedir. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

## ALGÉRIE-FRANCE

## L'ouvrage «Islam et immigration» : Un regard lucide sur les enjeux du vécu migratoire en France

«Islam et immigration» est l'intitulé du dernier ouvrage de l'essayiste, et romancier algérien Abdelkader Benarab, sorti dans la collection l'Harmattan, où l'auteur porte un regard lucide sur le quotidien de la population immigrée, majoritairement musulmane, ses enjeux culturels et politiques dans la vie publique en France.

Cette nouvelle publication, préfacée par Paul Balta, spécialiste des mondes arabes et musulmans et ancien correspondant du quotidien *Le Monde* en Algérie, reprend diverses contributions que l'auteur a publiées entre 1991 et 2012, dans des revues et journaux ou lors de colloques et conférences et décortique, sans complaisance les multiples difficultés auxquelles est confronté l'immigré aussitôt arrivé en France.

Dans cet ouvrage articulé sur 12 chapitres, l'auteur souligne alors que l'immigré porte en lui une histoire, une langue, qui le discrimine, l'excommunie de toute participation à un projet de société et le confine dans le flot d'amer-tume d'un environnement qui le rejette d'emblée.

L'auteur écrit ainsi que l'étranger est quotidiennement identifié pour le singulariser et faire de lui «l'immigré visible» délimité dans sa démarche, ses habits et bien sur son faciès en relevant la marginalisation, la discrimination de cette population à la périphérie française, qui ne font qu'homologuer l'éternel amalgame, immigration et insécurité, souvent porteur de crises.

Faisant référence à la «révolte des banlieues» (1981-1982) et la marche des Beurs pour l'égalité en 1984, Abdelkader Benarab considère qu'elles n'étaient que «des signes prémonitoires d'un malaise symptomatique» exprimé par les jeunes d'origine étrangère nés sur le sol français et dont les conditions d'existence ne correspondaient pas à leur idéal.

L'auteur observe que vingt ans plus tard, ce destin autour d'une maladie persiste toujours chez les jeunes immigrés qui n'ont pas la patience de l'écriture comme leurs aînés et expriment alors cette maladie dans la violence à laquelle nous assistons parfois aujourd'hui. Une immigration, dit-il, majoritairement musulmane, en grande partie en échec scolaire, parquée dans des cités où se côtoient plusieurs nationalités, affectée par un taux de chômage important, qui même naturalisés demeurent des «Français de seconde zone», stigmatisés au travail et même en milieu scolaire, et sans perspectives d'avenir. L'auteur dénonce aussi «le miroir aux alouettes», brandi par les pouvoirs publics français «de gauche comme de droite» qui, à l'approche d'élections tentent par des promesses souvent non-tenues, de gagner les faveurs de cette immigration «marginalisée, confinée dans ses cités, prête à en découdre avec une autorité qu'elle traite d'ennemi et tient pour responsable de sa ghettoïsation».

### L'immigré est vu comme un élément gênant qui menace l'ordre

Abdelkader Benarab explique alors que l'immigré est ainsi vu comme un élément «gênant, qui menace l'économie, la sécurité, l'ordre, la société» et dont le gouvernement de droite, avait pris comme «urgente mesure», l'option répressive d'une politique de «nettoyage au karcher», selon l'expression consacrée d'un président de la République française, contre «une racaille qui empoisonne la sérénité des Français».

Il relève dans ce contexte qu'il existe «une attitude très réactionnelle» des jeunes de banlieues en France, notamment ceux vivant de grandes difficultés sociales, familiales, politiques, qui «cherchent une protection, ne trouvent que le rempart islamique pour parer à toute l'agressivité venant des pouvoirs publics qui souvent d'ailleurs, ne les comprennent pas et parfois même les provoquent». L'essayiste qui s'afflige par ailleurs de l'instrumentalisation de l'islam, pourtant religion de paix, par des enjeux politiques, pointe du doigt les immigrés eux-mêmes (la frange extrémiste) qui en donnent «une vision médiocre, violente» à l'antipode de ce qu'enseigne le Saint Coran, tout comme il dénonce l'interprétation qui en est faite par les médias français, encourageant ainsi l'islamophobie. L'auteur, rappelle alors les apports du Livre Sacré dont les nombreuses sourates nous interpellent à acquérir le savoir et la connaissance, passant en revue celles qui portent sur des notions de chimie, de mathématiques de médecine et, refusant toute confusion, invite le lecteur à (re)lire l'histoire de l'Islam. Universitaire et chercheur, également essayiste et romancier, Abdelkader Benarab est l'auteur de plusieurs publications sur l'histoire, la sociologie et la littérature du Maghreb et d'Afrique. Il a collaboré à l'ouvrage «Maghrébins : De 1960 à nos jours, la naissance d'une communauté» paru aux éditions Privat, (2004) qui a reçu la Sélection Amitié franco-arabe. Son dernier ouvrage «Frantz Fanon, l'homme des ruptures», aux éditions Alfabarre (2010) a été traduit en arabe, anglais et espagnol.

## HOPITAL OU PARKING ?

## 3000 véhicules entrent chaque jour au CHU Mustafa

Les gestionnaires des Centres hospitalo-universitaires (CHU) d'Alger ont appelé les pouvoirs publics à régler le problème du stationnement des véhicules à l'intérieur et à l'extérieur de ces établissements, soulignant la nécessité d'aménager des parkings à leur proximité afin de les désengorger.



Les gestionnaires des CHU d'Alger se sont plaints des superficies réduites réservées au parking au sein de ces établissements, qui ne peuvent accueillir les véhicules des personnels des hôpitaux ou ceux des proches des patients, outre le problème des embouteillages.

Le CHU Mustapha-Pacha vient en tête de ces établissements, car ses quatre entrées connaissent un grand embouteillage. Le nombre de véhicules qui y accèdent quotidiennement avoisine les 3000 voitures, bloquant ainsi la voie au niveau de l'entrée principale de l'hôpital et amenant les chances de trouver une place de parking pour le personnel de l'hôpital ou les proches des patients, a indiqué à l'APS le directeur général de cet établissement, M. Hachemi Chaouch.

Cet hôpital a été bâti à l'époque coloniale pour accueillir 400 véhicules seulement mais aujourd'hui celui-ci accueille près de 3000 véhicules, se transformant ainsi en un grand parking occupé par le personnel du CHU et celui du Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie (CPMC), outre les véhicules des patients venus d'Algier et de sa banlieue et des visiteurs, a-t-il précisé.

Ce CHU assure la formation de plus de 1000 médecins résidents, car disposant du plus grand nombre de services à Alger, outre les 11 services d'urgences spécialisés accueillant chacun près de 300 patients/jour, assurant ainsi davantage d'opportunités dans les domaines de la formation et de l'encadrement, a affirmé M. Chaouch.

Le CHU compte près de 5500 employés ainsi que 3000 autres au niveau du CPMC représentant les différents corps de la santé, outre les patients qui affluent vers les différents services spécialisés dont des personnes atteintes du cancer ainsi que ceux des urgences dont le nombre moyen est de 600 patients/jour et ceux des six laboratoires biologiques.

Parmi les facteurs ayant compliqué davantage la situation actuelle de l'hôpital, M. Chaouch a cité l'emplacement stratégique du CHU qui se trouve au cœur d'Alger près de grands carrefours et dans une zone connaissant un trafic routier dense, outre sa proxi-

mité de centres commerciaux et de marchés, ce qui incite certains citoyens qui viennent y faire leurs achats à stationner à l'intérieur du CHU.

Il a déploré aussi l'embouteillage causé par les véhicules qui accèdent à l'hôpital menant parfois à l'encerclement du carrefour de la Place du 1<sup>er</sup> mai, en dépit des efforts déployés par les agents de sécurité employés par l'hôpital et des agents de police pour davantage de fluidité du trafic routier.

Par ailleurs, il a exprimé son mécontentement quant aux difficultés rencontrées par les ambulances pour accéder aux différents services d'urgences, et ce même lorsqu'elles allument leurs gyrophares, en raison des différents véhicules qui bloquent les accès menant vers ces services vitaux et créent un énorme embouteillage à l'entrée de l'hôpital.

La circulation des véhicules à l'intérieur de l'hôpital cause plusieurs désagréments aux piétons et aux patients, en raison du va-came.

### Utilisation de chaînes pour la réservation de places de parking à l'hôpital

Ce chef du service de dermatologie au CHU Mustapha Pacha, le Dr Smail Benkaidali a regretté l'utilisation par certains chefs de services de chaînes pour réserver leurs places de parking à l'intérieur de l'hôpital, affirmant que les médecins trouvent difficilement une place pour stationner et arrivent souvent en retard à cause du temps perdu à la chercher.

Le même spécialiste a appelé les pouvoirs publics à aménager un parking spécialement pour l'hôpital ou de réserver deux niveaux au parking d'Ali Mellah (à proximité du CHU) pour désengorger les accès à l'hôpital et lui permettre d'assurer des prestations de qualité.

Mme Fouzia, surveillante médicale principale au service gastro-entérologie au même CHU a pour sa part affirmé qu'elle arrivait avant 7h00 à l'hôpital afin de trouver une place de stationnement, exprimant son mécontentement quant aux comportements de certains agents de sécurité qui profitent de la situation et perçoivent une somme d'argent de la part de

médecins afin de leur réservé une place de stationnement. Par ailleurs, Dr Nadia, médecin au CPMC a dit préférer ne pas prendre sa voiture afin d'éviter tout problème, affirmant que la situation actuelle de l'hôpital exigeait une intervention urgente des pouvoirs publics pour éviter tout dérapage au sein du CHU.

De même pour le CHU Lamine Debaghine (ex-Maillet) qui souffre du problème du stationnement. A cet égard, son directeur général, M. Nacer Bar a affirmé que les 2000 véhicules qui accèdent quotidiennement à cet établissement bloquent l'unique entrée de l'hôpital et causent un énorme embouteillage à l'intérieur de celui-ci, en raison du manque de places de stationnement. Il a dit avoir envoyé plusieurs correspondances aux responsables locaux, les appelant à la nécessité de construire des parkings à proximité de l'hôpital, mais qu'il n'avait reçu aucune réponse permettant la résolution de ce problème.

M. Bar espère que la polyclinique qui sera ouverte prochainement à proximité de l'hôpital permettra de désengorger ses services, d'améliorer la prise en charge des malades et de rendre le trafic plus fluide. Si les CHU Mustapha Pacha à Alger centre et Lamine Debaghine à Bab-el-Oued pâtissent énormément du manque de places de stationnement, l'entrée du CHU Hassani Issaïd à Beni-Messous est souvent bloquée, en raison des deux arrêts de bus de transport d'étudiants situés à quelques mètres de cet hôpital.

Le directeur général de l'hôpital, M. Omar Bourjouane s'est plaint des conditions de travail de l'établissement, affirmant que les ambulances venant du côté est de l'hôpital et à leur bord des patients en situation grave trouvent beaucoup de difficultés à arriver aux différents services, en raison des bus qui bloquent la voie.

Il a dit avoir adressé plusieurs correspondances aux responsables concernés mais en vain, déplorant le vacarme provoqué par ces bus et le désagrément qu'ils causent aux patients et à l'hôpital en général.

# GUELMA

**Les nouveaux équipements électriques réalisés dans le cadre du plan d'urgence 2013 visant l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique à Guelma, sont opérationnels, a-t-on appris, samedi, auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE).**

## Tous les nouveaux équipements destinés à améliorer la fourniture d'électricité opérationnels



Une réduction «notable» des coupures électriques qui avaient affecté cette wilaya sera constatée dès cet été, a affirmé Mme Ryma Madoui, responsable de la cellule de l'information et de la communication de la SDE de Guelma. Pas moins de 50 postes transformateurs électriques ont été installés, au titre de la tranche 2013 du plan d'urgence, dans la plupart des régions les plus exposées,

selon la responsable qui a fait savoir que les autres phases de ce programme seront réalisées à l'horizon 2015.

Lancé en septembre 2012, ce plan d'urgence a également donné lieu au renforcement du réseau de transport des deux lignes de hautes tension (HT) entre Guelma, El Hadjar (Annaba) et Hadjar Essoud (Skikda), la création de nouveaux points de basse tension

(BT) et le renouvellement des câbles vétustes, a ajouté la même responsable.

La consommation annuelle d'énergie électrique a atteint les 580 millions kilowatts/heure dans cette wilaya qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars pour la réalisation de ce programme d'urgence 2013-2015, a-t-on noté à la SDE.

## COUP D'ENVOI DES MOISSONS À GUELMA : Deux millions de quintaux escomptés

Une production de deux millions de quintaux de céréales est attendue, dans la wilaya de Guelma où le coup d'envoi de la campagne moissons-battage de la saison 2012-2013 a été donné mardi dans l'exploitation agricole pilote Abdelmadjid-Richi, à Belkheir (Est de Guelma).

Treize points de collecte, d'une capacité totale de 800 000 quintaux, ont été prévus par la coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls) dans les communes de Belkheir et de Bouchegouf pour le stockage, le reste de la production devant être écoulé par les producteurs

eux-mêmes dans plusieurs wilayas voisines dont Oum El Bouaghi particulièrement affectée, cette saison, par une pluviométrie insuffisante.

La campagne se poursuivra jusqu'à la mi-juillet prochain pour toucher, dans une seconde phase, la région sud de la wilaya qui regroupe les communes les plus productives comme Oued Zenati, Tamlouka et Aïn Makhlouf, selon les services agricoles. L'utilisation de l'irrigation d'appoint par les agriculteurs locaux, notamment ceux activant sur le périmètre Hammam Debagh-Bouchegouf, sur une

superficie de plus de 2 100 hectares, avec des rendements de 50 quintaux par hectare, figure parmi les facteurs pouvant favoriser la réalisation des objectifs tracés, a souligné la même source.

La campagne moissons-battage qui cible une superficie de près de 82 000 hectares prévoit une récolte de plus de 1,43 million qx de blé dur et de 330 000 quintaux de blé tendre, le reste devant être constitué d'orge et d'avoine, ont précisé les services agricoles, signalant que 350 moissonneuses-batteuses sont mobilisées pour cette campagne.



## CÉRÉALES

### Une récolte de plus de 1,5 million de quintaux prévue à Chlef

Une production de plus de 1,5 million de quintaux de céréales est prévue dans la wilaya de Chlef à l'issue de la campagne des moissons, lancée il y a à peine une semaine, a-t-on indiqué à la direction des services agricoles (DSA). Cette production sera récoltée sur une superficie de 88 000 hectares avec un rendement moyen de 18 qx à l'hectare, a indiqué la même source ajoutant que

plus de 65% de la production globale de céréales est constituée de blé dur, soit plus de 800 000 quintaux. La direction des services agricoles, qui compte mener à bien cette campagne, a mobilisé par le biais des coopératives des céréales et légumes secs (Ccls) de la région, une importante logistique constituée de 259 moissonneuses-batteuses, de 789 ramasseuses presses, ainsi

que des citernes d'eau destinées à faire face à des incendies éventuels.

Des aires de stockage de céréales d'une capacité de 500 000 quintaux ont été également mobilisées par les Ccls, a ajouté la même source en affirmant qu'un montant de plus de deux milliards de dinars sera versé aux céréaliculteurs ayant livré leur production aux Ccls.

## DJELFA

### Une caravane médicale au profit de la population de Sed Errahal

Une caravane médicale au profit de la population de la commune reculée de Sed Errahal, à 120 km au sud de Djelfa, a été organisée vendredi, à l'initiative de l'association des praticiens de la santé de la wilaya, a-t-on appris, samedi, auprès de son président. «La population locale a très bien accueilli cette caravane formée de sages-femmes, de généralistes et d'une dizaine de spécialistes en ophtalmologie, pédiatrie, pneumologie, obstétrique et gy-

nécologie, entre autres, qui ont été fortement sollicités par les habitants», a indiqué le président de cette association, M. Touir Ali. Selon ce praticien, la caravane est inscrite au titre d'un Programme de l'association des praticiens de Djelfa visant les localités reculées. L'initiative a été doublée d'un caractère culturel, qui lui a été conféré par l'association des arts dramatiques «Nibrass», dont la troupe théâtrale a présenté, à l'occasion, de nombreux spectacles à

## AEP

### Un quota de 205 litres/jour par habitant à Ain Temouchent

Chaque habitant de la wilaya d'Aïn Temouchent bénéficie quotidiennement d'une dotation de 205 litres d'eau potable, a-t-on appris auprès du chef de service AEP de la direction locale des ressources en eaux. Ce résultat, a estimé M. Belghaba Cheikh, a été atteint après la concrétisation des différents programmes inscrits au profit du secteur, rappelant que ce quota n'était que de 67 litres par personne et par jour avant 2004. Les quantités mobilisées pour la wilaya étant passées de 48 000 m<sup>3</sup>/j (2004) à 100 000 m<sup>3</sup>/j actuellement, notamment après l'entrée en production de la station de dessalement de Chatt El Hillal à Beni Saf.

De ce fait, le volume horaire de distribution d'eau potable est passé de 4 à 5 heures tous les quatre jours et jusqu'à 20 jours pour certaines régions dont Tamazoura et Beni Saf - à 24 heures sur 24 pour la très grande majorité du territoire de la wilaya, a-t-il estimé.

Parallèlement, le taux de raccordement au réseau d'AEP a atteint les 98 pc, contre 95 pc avant 2004. La réhabilitation du réseau et son renouvellement a eu pour résultat la baisse du taux de fuite d'eau potable atteignant les 10 pc contre 50 pc précédemment.

Actuellement, a indiqué le responsable, 38 opérations sont en cours de réalisation et pour lesquelles une enveloppe de 16 milliards de dinars a été allouée. Ces opérations visent notamment la mobilisation des eaux, la distribution de l'eau potable, l'assainissement et enfin, l'irrigation agricole.

Entre autres opérations, M. Belghaba Cheikh cite le renforcement du couloir de la commune d'Aïn Larbâa à partir de Hassi El Ghella, le renforcement et la réhabilitation des réseaux AEP de Beni Saf, l'étude de la télégénération des réseaux AEP d'Aïn Temouchent et Beni Saf, et la réhabilitation des réseaux AEP d'Oualhaça, Emir Abdelkader et Sidi Safi.

L'année 2013 a été marquée par une forte pluviométrie atteignant plus de 700 mm de pluies régulières, intenses et fréquentes. «Cela a contribué à la reconstitution des nappes phréatiques», a précisé M. Belghaba Cheikh.

thèmes éducatifs, notamment dans les domaines de la santé et de la prévention de l'envenimation scorpionique. Depuis sa fondation en 2003, l'association des praticiens de Djelfa est considérée parmi les plus actives de la wilaya, en termes d'organisation de rencontres et journées scientifiques traitant des sujets d'actualité, à l'instar du diabète et de l'hypertension artérielle, entre autres.

APS



# TORTICOLIS

## UN MAL DE NUQUE

## CAUSES ET REMÈDES

*Les maux de nuque et les torticolis sont fréquents. Bien qu'habituellement bénins, ils peuvent se révéler extrêmement douloureux. Des gestes simples peuvent aider à les prévenir ou à les soulager. Mais il est parfois nécessaire de recourir à des médicaments contre la douleur.*

### Quels sont les symptômes du torticolis ?

Lorsqu'une personne souffre de douleur dans le cou, les muscles de sa nuque sont durs et contractés. Les mouvements de sa tête deviennent douloureux et, dans certains cas, la douleur irradie jusque dans le dos ou les bras.

Les douleurs musculaires s'avèrent parfois telles qu'il devient impossible de garder la tête droite : c'est le torticolis. Parfois, la douleur de la nuque s'associe à une sensation de brûlure ou de picotements dans les bras et la main : c'est la névralgie cervico-brachiale.

Certaines personnes souffrent d'une forme progressive et parfois permanente de torticolis, le torticolis spastique ou dystonie des muscles du cou. Petit à petit, la tête s'incline sur un côté, s'abaisse vers une épaule ou se penche en avant ou en arrière, sur une période de plusieurs semaines ou plusieurs mois.

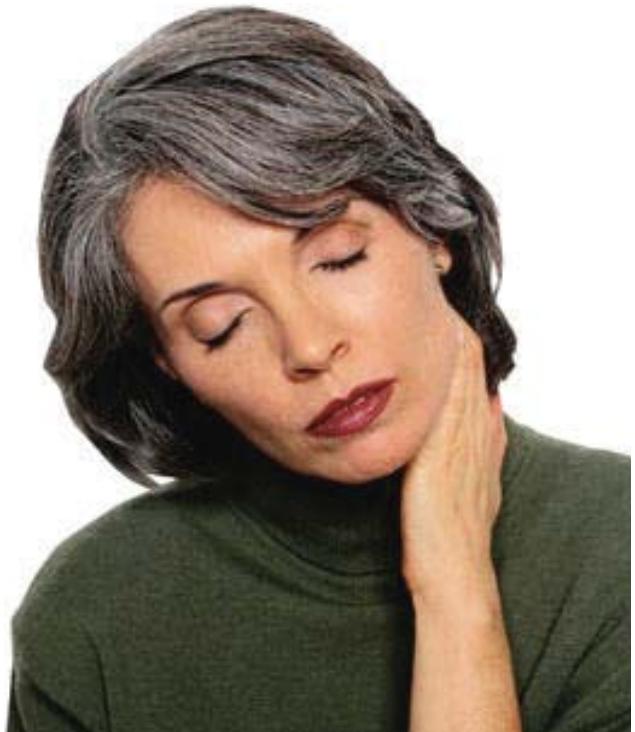
### Quelles sont les causes du torticolis ?

Dans la plupart des cas, les douleurs de nuque sont causées par une contracture musculaire due à une mauvaise posture assise ou couchée. Certaines affections de la colonne cervicale ou de l'épaule peuvent également provoquer un torticolis : c'est le cas par exemple, d'une atteinte des disques intervertébraux (hernie discale) ou d'une arthrose au niveau des articulations entre les vertèbres du cou. Les causes du torticolis spastique sont mal connues.

On pense qu'il s'agit de troubles dont l'origine se situe dans un mauvais fonctionnement de certaines régions du cerveau, ou d'une irritation chronique du nerf qui contrôle les muscles contractés. Chez les enfants, un raidissement de la nuque est parfois observé lors d'infection des oreilles, de la gorge ou des dents. La cause la plus redoutée d'un raidissement soudain de la nuque est la méningite qui s'accompagne de fièvre et de maux de tête. Dans ce cas, il faut consulter en urgence.

### Quelles sont les complications éventuelles du torticolis ?

Lorsque les douleurs et la raideur sont dues à une simple contracture musculaire, il n'y a pas de complications. Les hernies discales au niveau du cou doivent être surveillées : des examens complémentaires (électromyographie) sont pratiqués pour identifier le type de fibres nerveuses qui sont affectées par la hernie. Si des fibres nerveuses responsables du contrôle des mouvements du bras et de la main (fibres motrices) sont touchées, une



opération chirurgicale peut être nécessaire pour dégager le disque intervertébral qui fait pression.

### Que faire en cas de douleurs du cou ?

Couchez-vous et reposez votre tête. Cela décharge la colonne cervicale et suffit souvent à soulager les douleurs. La chaleur (un bain chaud, par exemple) peut décontracter la musculature et atténuer les douleurs. Il existe également des poches de chaleur souples (disponibles en pharmacie). Souvent, les traitements dispensés par le kinésithérapeute ont un effet relaxant et atténuent les douleurs.

### Conduite à tenir en cas de torticolis

- Si la raideur de la nuque s'accompagne de fièvre, de maux de tête, de frissons, de torpeur ou de confusion.

- Si la douleur à la nuque est violente, si elle est suivie de troubles de la parole, d'une faiblesse musculaire dans un bras ou une jambe, ou de troubles de la vue.

- Si la douleur s'accompagne de fièvre,

de maux de tête importants, de vomissements et de gêne à la lumière.

- Si des vertiges ou des bourdonnements d'oreille accompagnent la douleur de la nuque.

- Si la douleur irradie vers l'épaule ou le bras et si des signes de paralysie se manifestent dans une main.

- Si les douleurs de nuque sont importantes et empêchent de dormir.

- Si la douleur ne diminue pas après 48 heures d'automedication.

- Si la raideur et les douleurs sont d'intensité modérée, d'apparition récente et sans signe associé (par exemple, au réveil).

### Que fait le médecin en cas de torticolis ?

En présence d'une douleur à la nuque accompagnée d'un raidissement des muscles, le médecin procède à un examen approfondi afin d'exclure une éventuelle maladie grave ou un traumatisme des vertèbres du cou. En cas de fortes douleurs, un traitement antalgique ou le port momentané d'un collier rigide (minerve) peuvent se révéler nécessaires.

### Comment prévenir le mal de nuque ?

Si pour des raisons professionnelles vous devez rester en position assise ou en station debout de manière prolongée, pensez à mobiliser régulièrement toute la musculature de votre nuque pour prévenir une contracture ;

Effectuez des mouvements circulaires avec les bras ;

Haussez puis laissez retomber les épaules ;

Penchez lentement la tête vers la gauche, vers la droite, en avant puis en arrière.

Protégez votre nuque des courants d'air et du froid humide, en portant un foulard ou une écharpe, par exemple.

Adoptez une bonne posture verticale et une position assise décontractée.

Veillez à ce que votre nuque soit bien soutenu pour dormir, sur un oreiller ni trop dur ni trop mou. Il existe des coussins et des repose-tête spéciaux favorisant la relaxation des muscles de la nuque durant le sommeil.

Les exercices de relaxation ou d'étiement, ainsi que le yoga contribuent également à prévenir les contractures récidivantes.

### Comment soigner le torticolis ?

Pour soulager la douleur, il est possible de prendre un médicament antalgique (paracétamol, Aïns ou aspirine) par voie orale. Les relaxants musculaires (myorelaxants), sur prescription médicale, peuvent aussi permettre de lutter contre la douleur et la tension, en décontractant les muscles. Ils ne doivent être utilisés que pendant quelques jours.

Un massage de la nuque une ou deux fois par jour avec une pommade ou une crème antalgique peut contribuer au soulagement. Certaines de ces préparations contiennent des terpènes (menthol, camphre, eucalyptol) qui ont un effet chauffant local (effet révulsif). La chaleur permet de détendre les muscles.

Le traitement du torticolis spastique fait appel, entre autres, à des injections régulières de toxine botulinique dans les muscles contractés pour les empêcher de se contracter. Certains médicaments du système nerveux sont également employés, ainsi que des techniques de kinésithérapie.

Des colliers en mousse, disponibles en pharmacie, peuvent soutenir la tête pendant les activités. Cependant, ils ne doivent pas être utilisés en permanence ou sur de trop longues périodes. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

## TORTICOLIS à quoi c'est dû ?

Tout le monde ou presque a déjà eu un torticolis au cours de sa vie. Douloureux, il peut devenir handicapant au quotidien. Alors à quoi est-il dû et comment le soigner ?

### Un torticolis, qu'est-ce que c'est ?

Le torticolis est une affection bénigne et très fréquente. Lié à la contracture de certains muscles du cou, il se manifeste par une douleur et une gêne au niveau des mouvements du cou et de la tête. Ces symptômes sont généralement localisés au niveau du plus gros muscle du cou : le sterno-cléido-mastoïdien. Mais la douleur peut parfois irradier vers le dos et les épaules. Dans certains cas peu fréquents, le torticolis peut se ressentir jusqu'aux mains et aux doigts.

### Comment se déclenche un torticolis ?

Le torticolis survient généralement après un mouvement brusque du cou, un problème ligamentaire ou vertébral ou une mauvaise position au sommeil. Il peut aussi subvenir suite à une infection (état grippal, infection des dents, de la gorge...). La plupart du temps, il apparaît le matin au réveil.

### Qui est concerné par le torticolis ?

Tout le monde peut être concerné par le torticolis. Les personnes ayant eu un accident de la route sont parfois plus sujettes aux torticolis que les autres. Les femmes seraient également plus touchées par le torticolis que les hommes, tout comme les personnes âgées de 30 à 60 ans.

### Comment soigner un torticolis ?

Le meilleur des traitements pour venir à bout d'un torticolis est le repos. Pour soulager la douleur, vous pouvez aussi appliquer localement une pommade décontractante ou anti-inflammatoire. La prise d'aspirine et d'anti-inflammatoires par voie orale peuvent également soulager la douleur, alternés avec des décontractants. L'application de compresses chaudes (bouillotte, écharpe...) permet enfin de décontracter les muscles du cou. Grâce à ces traitements simples, un torticolis disparaît habituellement spontanément en quelques jours.

### Que faire si le torticolis ne disparaît pas ?

Dans certains cas, le torticolis peut cacher une autre affection : maladie inflammatoire, neurologique, tumorale ou infectieuse... Lorsque le torticolis ne disparaît pas, ou s'il revient de façon répétée, il s'avère donc nécessaire de faire un bilan médical plus complet. N'hésitez pas à prendre rendez-vous chez votre médecin, notamment si votre torticolis s'accompagne de fièvre. Celui-ci vous proposera peut-être de réaliser une radio (parfois une IRM, voire une prise de sang) afin de comprendre l'origine de votre torticolis et de prendre les mesures nécessaires.

### Comment éviter le torticolis ?

Si vous êtes particulièrement sujet aux torticolis, certains réflexes peuvent vous aider à l'éviter. Couvrez-vous le cou en cas de froid à l'aide d'une écharpe, adoptez une position de travail ergonomique pour éviter d'avoir le cou «cassé» (bureau et chaise à bonne hauteur), optez pour un oreiller confortable voire ergonomique, regardez la télévision face à l'appareil et non pas sur le côté et évitez de tenir votre téléphone portable entre l'épaule et l'oreille lorsque vous téléphonez : ces bons réflexes devraient vous permettre de prévenir la survenue du torticolis.

# Je prends soin de mes cervicales

Le cou douloureux et raide après des heures passées devant un ordinateur, les épaules qui tirent et semblent dures comme de la pierre. Ces symptômes vous parlent ? Suivez nos conseils et prenez votre nuque en main !

### Les bonnes positions au bureau et en voiture

A votre poste de travail. Installez-vous correctement : le fauteuil doit être réglé pour que les cuisses et les jambes forment un angle droit. Les coudes, eux aussi à angle droit, sont au niveau du plan de travail. Des accoudoirs sont un plus, car ils permettent de répartir les points d'appui. Enfin, quand la fatigue gagne, au lieu de vous pencher vers l'avant, calez-vous bien dans votre fauteuil, en faisant reposer votre tête sur le haut du dossier.

Devant votre ordinateur. Le clavier et l'écran doivent être dans le même axe. Ce dernier est placé à la hauteur de vos yeux, assez près pour que vous puissiez lire sans vous pencher vers l'avant.

En voiture. Là aussi, réglez le siège afin que vos jambes forment un angle droit. L'appuie-tête vous soutient légèrement en arrière. Vous devez vous sentir dans une position confortable.

En faisant un crâneau. Ne vous tordez pas le cou pour voir derrière vous. Mais posez votre bras sur le siège passager et tournez le haut du corps d'un seul bloc.

En marchant. Adoptez la «mannequin attitude» : tenez-vous droite, redressez la tête comme si un livre était posé dessus, les épaules vers l'arrière. Votre silhouette y gagne en élégance. Et c'est médicalement recommandé !

### Les exercices qui soulagent

Toutes les demi-heures et dès que vous sentez la douleur gagner du terrain, consacrez une ou deux minutes à l'un des exercices suivants.

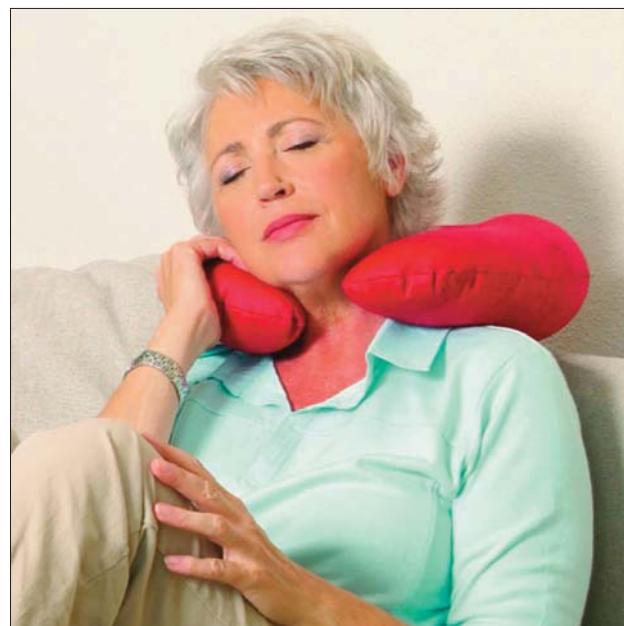
Étirez. Dos bien droit, épaules basses, en vous concentrant sur votre respiration, étirez le cou comme si vous vouliez toucher le plafond avec le sommet du crâne, puis relâchez. Variante : mains croisées sur la tête, essayez de vous grandir vers le ciel contre la résistance des mains.

Relaxez. Tête droite, faites des séries de moulinets avec vos épaules, d'avant en arrière puis d'arrière en avant. Parfait pour chasser vite les tensions au niveau des épaules et de la nuque.

### Question de posture

Nous sommes de plus en plus nombreuses à avoir mal au cou. Tendance que le Dr Tintrelin explique de façon simple : la multiplication des postes de travail informatisés, souvent synonymes de mauvaises postures mettant nos cervicales à rude épreuve. «Bien sûr, à la base, il y a des causes morphologiques, une prédisposition individuelle comme une courbure de cou inexistant, par exemple. Mais ce qui déclenche les douleurs de la nuque, ce sont le plus souvent de mauvaises habitudes», explique la spécialiste.

Avec en tête, si l'on peut dire, l'ordinateur, dont l'écran est placé trop loin, ce qui oblige à pencher la tête en avant pour pouvoir lire. Ou le fauteuil réglé à mauvaise hauteur par rapport au plan de travail. Exemple : le plus frappant, l'ordinateur portable. L'écran est plus petit, sa hauteur n'est pas réglable, le sup-



port sur lequel on le pose est souvent inadapté et on se retrouve le dos courbé, la nuque tendue et les bras qui ne sont pas soutenus. Résultat, certaines parties du corps (cou, épaules) sont en tension permanente.

Les professions demandant des attitudes particulières sont aussi montrées du doigt : les secrétaires qui coincent le téléphone entre la tête et l'épaule ; les dentistes et les coiffeurs, qui travaillent en décalé, les bras désaxés par rapport au reste du corps. Sans compter le manque d'activité physique, qui entraîne une moindre tonicité des épaules et du cou.

### Des nerfs coincés

Dans la majorité des cas, les douleurs proviennent de nerfs coincés, en raison du stress ou d'une mauvaise position prolongée. La racine nerveuse qui part du cou et se prolonge dans le bras est comprimée dans la nuque ou par un muscle des épaules, ce qui déclenche une névralgie cervico-brachiale. Résultat : on ne peut plus bouger le bras sans éprouver une forte douleur. Bien que bénignes, ces douleurs peuvent être très invalidantes. Lorsqu'elles persistent plusieurs jours ou se répètent, il faut consulter. En général, un simple examen clinique permet au médecin d'établir son diagnostic. Une fois la douleur identifiée et traitée, la prévention passe par une remise en question de nos attitudes au quotidien.

### Les bonnes positions à la maison

Devant la télé. Résistez à la tentation de vous écrouler sur le canapé, la tête tournée vers le poste : fatal pour les cervicales ! Restez assise, bien calée par des coussins,

en face de la télé, la tête dans l'axe.

Au lit. Choisissez un matelas ferme, mais pas dur. Oubliez le gros coussin moelleux. Optez pour un oreiller aussi plat que possible ou ergonomique.

En vous brossant les dents. Bien cambrée devant le lavabo, un pied légèrement en retrait, penchez-vous en gardant la nuque droite. Un conseil valable également lorsque vous faites la vaisselle, passez l'aspirateur...

Pour nettoyer les vitres. Nuque cassée, tête levée et bras en l'air : on évite ! Grimpez sur un escabeau pour vous placer au niveau de la surface à laver. Pour lire. La tête baissée vers le livre posé sur les genoux : on oublie ! Calez-vous de façon à maintenir la nuque droite, le livre à hauteur des yeux.

### Les exercices qui soulagent

En faisant ces mouvements chaque jour, vous limitez vos douleurs.

Haussez-vous. Levez les épaules, la tête rentrée comme une tortue, puis relâchez-les d'un coup. Ce geste diminue les tensions au niveau des trapèzes (muscles du cou et de l'épaule). Dites oui ! Houssez la tête de haut en bas, puis de gauche à droite, par séries de 3, en faisant des mouvements amples, le menton venant toucher les épaules. Poussez. Pour renforcer les muscles du cou, poussez en avant, la main sur le front formant une résistance. Répétez le mouvement, la main sur le côté droit, puis sur l'arrière du crâne et à gauche. De petits mouvements par séries de cinq suffisent.

Votre meilleure alliée c'est la chaleur. Une douche ou un bain bien chaud, une bouillotte placée sur les épaules et la nuque aident les muscles à se dénouer.

## HOMMAGE À MATOUB LOUNES

# L'histoire n'oubliera jamais lounes

*Ce fut une chaude et dramatique journée d'été, le 25 juin 1998 restera à jamais gravée dans le cœur de ses fans, qui ont été des milliers à l'accompagner à sa «dernière demeure» lors de la journée du 28 juin.*

Par Ferrah Menad

Lounès Matoub, chanteur et poète engagé incarnant, à lui seul, le combat de tout un peuple, a été lâchement assassiné par un commando armé aux environs de 13 heures 25 minutes sur la route de Tala Bounane de retour chez lui. Depuis, plusieurs hypothèses ont été avancées au sujet de ses assassinats et de leurs commanditaires, mais, à ce jour, la lumière n'est pas encore faite. C'est le vœu pieux de tout son peuple.

En effet, dans cette chanson (*asagi ligh azeekka wisen*) il disait : « cfut di targa ma ghligh d'anza'wara and i swilan ». Et c'est justement là, sur les bords d'une chaussée, qu'il a été rattrapé par ceux qui ont juré d'avoir sa peau, d'achever ses rêves et d'éteindre son étoile étincelante, lui l'irréductible militant de la cause amazighe et de la démocratie. La lâcheté de s'attaquer à un homme en présence de sa femme (sa famille). Il a eu tort de faire confiance aux saints, lui qui disait qu'ils avaient fui ce pays dépravé (*ula deselah hugern Ur debrinen ara*). Eh oui, ce jour-là en tout cas, ils ne lui ont pas été d'un grand secours. Mais Matoub Lounès n'avait pas peur de cette mort qu'il a tant chantée dès sa première œuvre.

Matoub Lounès avait peur d'autre chose. Il avait peur d'être complice du



mal. Il refusait de se taire, car comme il l'a chanté aussi, le silence est synonyme de complicité. Il ne s'est pas tu. Quand bien même le prix à payer était sa vie. Mais vivre 42 ans comme un lion vaut mieux que de vivre un siècle comme un

chat. Le lion, 15 ans après sa mort, rugit toujours. Sa voix ne s'est pas éteinte. Ses strophes demeurent un repère auquel s'identifient des milliers d'âmes assoiffées d'azur. Ses partitions sont devenues des vibrations qui bercent les coeurs sincères. Demain, le temps s'arrêtera en Kabylie. Mais la voix de Matoub ne s'arrêtera pas.

Après une courte halte dans ce lieu qui rappelle à tous la monstruosité de la doctrine dévastatrice des islamistes, nous continuons notre chemin vers Taourirt Moussa.

Finalement, revenir revisiter les deux dernières demeures de feu Lounès, à savoir sa maison natale et la tombe est un voyage inoubliable, tellement la communion avec lui est comme réelle. Rares sont ceux qui vont vers ce lieu sans être accompagnés par ses airs et sa voix inoxydable.

Lounès est une légende que l'histoire n'oubliera pas de sitôt tellement il a marqué son passage ici-bas dans le laps de temps qui lui a été impartie.

Dans sa carrière, il n'a laissé personne indifférent y compris ses émules et ses ennemis. Il était un parolier, un compositeur et un interprète sans égal pour sa génération. Il ne faisait que chanter son idéal. Il a chanté l'amour, la fraternité, sa terre, sa langue et sa culture.

Repose en paix Lounès.

## MUSIQUE

## Les Chœurs de l'Armée rouge russe font vibrer le Théâtre du Casif à Sidi Fredj

Les Chœurs de l'Armée rouge de Russie ont donné un récital, lundi au Théâtre du Casif à Sidi Fredj (Algér), dans des atmosphères marquées par la détermination et la fermeté du chant martial et l'agilité et la grande souplesse des éléments de l'unité de l'unité.

Pour leur premier passage en Algérie, les Chœurs de l'Armée rouge de Russie ont honoré ce haut lieu de l'histoire, retentissant la résonance et l'intonation de leurs voix claironnantes dans leurs tessitures, leur ampleur et leur intensité. Un mélange de chansons patriotiques et folkloriques a fait l'essentiel d'un programme savamment choisi, exécuté dans la joie d'offrir au public algérien quelques saveurs du patrimoine slave et les parfums caucasiens d'une tradition culturelle aux allures strictes qui se perpétue à travers les générations.

Sous la direction du Général Viktor Eliseev, les 62 éléments, entre vocalistes et musiciens, de la troupe ont débuté par chanter les hymnes nationaux, de la Fédération de Russie, et de l'Algérie, suscitant la considération et le respect de l'assistance qui s'est levée pour la solennité de l'instant.

«Nous avons réduit l'effectif de la formation pour l'adapter à la scène du Casif», a déclaré à l'APS Viktor Eliseev, avant d'ajouter «nous sommes donc présents en Algérie avec 40 vocalistes, 21 musiciens et 14 danseurs». Les pièces «Katioucha», «Nachastrana», «Bella ciao», «Le Chant de la libération» et «Le Jour de la victoire» ont notamment créé de l'entrain au sein d'un public conquis.

La chanson algérienne «Chhilet laayani» a été interprétée avec brio et dans le



respect de ses intonations par Natalya Kurganskaya avant d'apprécier en musique les tubes de Cheb Khaled «C'est la vie» et «Aicha» dans une écriture arrangée pour «La balalaïka», un instrument de musique à cordes russe présentant une caisse triangulaire et se déclinant en 6 tailles différentes de la plus aiguë et donc la plus petite, à la plus grave, dotée de la plus grande taille.

Alexei Dmitriev un des choristes du corps de la formation a fait partie de son admiration pour Cheb Khaled. Faisant preuve d'une grande aptitude physique, les ballerines et leurs partenaires ont brillé d'agilité et de finesse, répondant aux envolées du bayan (accordéon russe) et enfilant successivement plusieurs costumes aux couleurs variées pour illustrer, sourire aux lèvres, les différents tableaux présentés dont «Les Cosaques» et «La Nuit des marins».

Les lumières vives et bien épandues ont également donné de l'éclat au spectacle auquel ont assisté le président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa et la ministre de la Culture Khalida Toumi qui fera

part à l'APS de son admiration face à la «beauté du récital, conduit avec professionnalisme», ajoutant que «de public algérien mérite de tels spectacles».

Créés en 1928 pour exalter l'idéal révolutionnaire du pays, les Chœurs de l'Armée rouge étaient constitués à leur début de 12 soldats-choristes dirigés par Aleksandr Aleksandrov. En 1933, encore sous l'appellation d'Ensemble vocal de l'Armée rouge, la formation a atteint les 300 adhérents, répartis en trois unités : un chœur masculin, un orchestre et une troupe de danse.

Consacrés par décret de la Fédération de Russie en 1973, les Chœurs de l'Armée rouge ont depuis sillonné le monde, les grandes capitales en particulier. Organisé dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie par l'Office nationale de la culture et de l'information (Onci), en collaboration avec la Télévision et la Radio algériennes, la représentation des Chœurs de l'Armée rouge russe s'étend jusqu'à mercredi au Théâtre du Casif à Sidi Fredj.

APS

## USA

## Le producteur Jerry Bruckheimer reçoit la 2501<sup>e</sup> étoile sur Hollywood Boulevard

Le producteur américain Jerry Bruckheimer, qui enchaîne depuis quarante ans les superproductions à succès, de «Top Gun» à «Pirates des Caraïbes», a reçu lundi la 2 501<sup>e</sup> étoile sur Hollywood Boulevard, en présence de Johnny Depp et Tom Cruise. L'étoile de Jerry Bruckheimer, 69 ans, est située au pied du cinéma historique El Capitan, propriété de Disney, qui a distribué tous les derniers succès du producteur, en face du Dolby Theater, où se tiennent les Oscars.

«Le rêve de ma vie a commencé lorsque j'étais enfant dans le Michigan, et il est toujours resté le même : faire des films», a déclaré le producteur. «Cela a été un long et passionnant voyage, des rues de Detroit aux trottoirs d'Hollywood, avant de recevoir une étoile marquant ma contribution à une industrie que j'aime tellement», a-t-il ajouté. La longue filmographie de Jerry Bruckheimer comporte notamment «American Gigolo», «Flashdance», «Le flic de Beverly Hills», «Top Gun», «Jours de tonnerre», «Armageddon», «Pearl Harbor», «La chute du cañon noir» et les sagas «Benjamin Gates» et «Pirates des Caraïbes».

Il est également très actif à la télévision, pour laquelle il a notamment produit les séries «Cold case, affaires classées», «Les experts», «Les experts: Miami» et «Les experts : Manhattan». Si ses films très grand public ne lui ont rapporté aucun Oscar, il a fait sonner le tiroir-caisse d'Hollywood comme personne: on estime les recettes globales de ses films à quelque 16 milliards de dollars.

## «Monstres Academy» domine le box-office nord-américain dès le week-end de sa sortie

«Monstres Academy», le dernier film des studios Pixar, qui reprend les personnages à succès de «Monstres et Cie», a dominé le box-office nord-américain dès le week-end de sa sortie, selon les chiffres définitifs publiés lundi par *Exhibitor Relations*. Le film, qui remonte dans la jeunesse de ses monstres, raconte l'improbable rencontre entre Mike, le petit cyclope vert, et Sulley, le colosse à fourrure bleue. Ce 14<sup>e</sup> long métrage de Pixar a amassé 82,4 millions de dollars entre vendredi et dimanche. «World War Z», une autre nouveauté, prend la deuxième place pour son premier week-end sur les écrans. Le film, où Brad Pitt tente de sauver le monde d'une invasion de zombies, a engrangé 66,4 millions de dollars. «Man of Steel», le nouveau Superman incarné par le Britannique Henry Cavill, qui s'était envolé à la première place pour sa sortie la semaine dernière, descend à la troisième marche, avec 41,3 millions de dollars (210,1 millions en deux semaines). La quatrième place est occupée par la comédie de copains «C'est la fin, avec James Franco et Jonah Hill, qui amasse 13,3 millions de dollars (58,1 millions sur deux semaines). «Insaissables», un film du Français Louis Leterrier qui relate les braquages époustouflants de quatre illusionnistes traqués par le FBI, glisse de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> place, et empêche 7,9 millions de dollars (94,5 millions en un mois). «Fast and Furious 6» et ses belles voitures est 6<sup>e</sup>, avec 4,9 millions de dollars (228,6 millions en cinq semaines), devant le thriller d'épouvante «American Nightmare», qui imagine un futur proche dans lequel tous les crimes sont permis une nuit par an (3,6 millions de dollars, 59,6 au total). La comédie «Les Stagiaires», qui suit deux quadragénaires décrochant un stage chez Google, est 7<sup>e</sup> avec 3,4 millions de dollars (38,3 millions en trois semaines), suivie par la superproduction «Star Trek Into Darkness» (3,2 millions de dollars, pour un total de 216,8 millions en six semaines). Le super-héros «Iron Man 3», qui ferme le Top 10, récolte encore 2,2 millions de dollars pour sa huitième semaine d'exploitation, portant ses recettes totales à 403,2 millions de dollars.

## Lavrov appelle au respect des droits de l'Homme dans le Sahara occidental

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a appelé mardi à Moscou au respect des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

«Il va sans dire que les droits de l'homme doivent être respectés au Sahara occidental. Cela a été reflété dans la résolution adoptée en avril dernier par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU)», a-t-il affirmé lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, au terme de leur entretien. Il a, dans ce sens, souligné que «les positions de l'Algérie et de la Russie sont convergentes (à ce sujet)», précisant que «ces positions ne sont pas fortuites, elles découlent de la conviction de devoir résoudre les problèmes au niveau international dans le respect de l'égalité internationale». «Je souligne que le respect des droits de l'Homme dans le contexte du règlement du problème de Sahara occidental est bien entendu très important. Il existe au sein de l'ONU un comité spécial chargé de la promotion des droits de l'homme. La principale tâche dans ce contexte est de définir le statut du territoire du Sa-



hara occidental sur la base des décisions d'ores et déjà adoptées», a-t-il indiqué. Selon lui, la solution à la question du Sahara occidental «doit être réalisée sur la base des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU», ajoutant que la Russie plaiderait «constamment pour cela». «Apportons notre soutien total à l'ONU y compris la mission des bons offices de son Secrétaire général et les efforts de son envoyé personnel», a-t-il soutenu.

M. Lavrov a, d'autre part, affirmé que la Russie est favorable à «la poursuite d'un dialogue direct et de contacts di-

rects entre le Maroc et le Front Polisario, en vue de réaliser le but initial qui consiste à promouvoir les conditions qui seraient posées comme base de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, comme l'exige les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU». «La dernière résolution relative à la question du Sahara occidental, qui a été adopté par le Conseil de sécurité en avril dernier, n'a pas du tout étudié le problème du respect des droits de l'Homme dans ce territoire», a-t-il expliqué. Pour lui, cette résolution «lance un appel aux deux parties (concernés par le conflit) de coopérer avec la communauté internationale pour promouvoir le respect des droits de l'Homme y compris les mesures appropriées dans les camps des réfugiés sahraouis. C'est là une position commune du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il affirmé. «Je noterai également que nous apprécions le travail de la Minurso et je soulignerai que le contingent russe composé de 17 officiers est le plus important dans les effectifs de cette mission», a souligné Lavrov, précisant que «la position de la Russie est invariable et nous continuerons de nous laisser guider par elle».

## Les forces d'occupation marocaines cachent des prisonniers politiques sahraouis à une délégation européenne

Les autorités d'occupation marocaines ont caché les prisonniers politiques sahraouis qui se trouvaient dans la prison «Carcel negra» (Prison noire) à El-Ayoun (capitale occupée du Sahara occidental), lors de la visite effectuée par une délégation du Parlement européen, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.

«Les autorités d'occupation marocaines avaient procédé au transfert de prisonniers politiques sahraouis vers un compartiment isolé dans la prison pour que la délégation du Parlement européen ne puisse pas les



voir», a ajouté SPS qui a souligné que «les visiteurs n'ont pas été dupes devant une telle manœuvre flagrante».

«Les autorités d'occupation marocaines avaient déjà procédé au transfert de six prisonniers sahraouis de la Carcel Negra vers la prison de la ville occupée de Dakhla, outre le transfert d'un grand nombre de prisonniers relevant du droit commun de la même

prison vers d'autres prisons marocaines, afin de désengorger cette prison», a précisé la même source. La délégation du Parlement européen avait entamé samedi une visite dans la ville occupée d'El-Ayoun «en vue de s'enquérir de la situation désastreuse des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental» rappelle l'agence.

## AFRIQUE L'ONU pour une coopération régionale contre la piraterie dans le Golfe de Guinée

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé lundi à la nécessité d'adopter une stratégie régionale concertée en Afrique pour faire face à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Le chef de l'ONU a lancé cet appel au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Cefac), de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de la Commission du golfe de Guinée (CGG), consacrée à la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, tenu lundi à Yaoundé (Cameroun). «Nous avons une responsabilité collective à empêcher que la situation se dégrade. Nous devons renforcer nos efforts et travailler encore de façon encore plus rapprochée.

Une fois que la stratégie régionale concertée contre la piraterie maritime sera adoptée, il faudrait apporter les



ressources financières nécessaires pour la mettre en œuvre», a affirmé M. Ban dans une déclaration lue par son représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abou Moussa.

Il a également réaffirmé la détermination de l'ONU de continuer à travailler avec ses partenaires, dont les Etats et les communautés économiques régionales pour soutenir ce processus. Ce sommet prendra fin mardi avec l'adoption et la signature du Mémorandum d'Entente entre la Ceeac, la Cédéao et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que la Déclaration politique des chefs d'Etats et de gouvernement et le Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique du Centre et de l'Ouest.

## ONU Le Conseil de sécurité renforce la lutte contre l'impunité des violences sexuelles lors des conflits

Le Conseil de sécurité a adopté lundi une nouvelle résolution visant à renforcer la lutte contre l'impunité des auteurs d'actes de violence sexuelle par temps de conflit, un fléau qui touche un grand nombre de femmes et de jeunes filles.

En outre, un conseiller pour la protection des femmes sera mis en place au sein des Missions des Nations unies au Mali, Soudan, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et en Somalie.

Lors d'un débat sur les femmes et la paix et la sécurité, les 15 membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la résolution 2106 qui demande aux pays membres de continuer à lutter contre l'impunité, en menant des enquêtes et en engageant des poursuites contre les personnes responsables de tels crimes.

Tout en notant que la violence sexuelle peut constituer un crime contre l'humanité, Le Conseil souligne que «des mesures efficaces pour prévenir et répondre à de tels actes contribuent de manière significative au maintien de la paix et de la sécurité internationales», la participation des femmes, selon eux, étant essentielle à toute prévention et protection.

Par ailleurs, l'organe de décision de l'ONU a chargé le secrétaire général des Nations unies d'accélérer les procédures de suivi et d'analyse de la violence sexuelle par temps de conflit. Il a demandé aussi que des conseillers pour la protection des femmes continuent d'être déployés et a prié le secrétaire général d'évaluer systématiquement la nécessité de prévoir de tels conseillers lors de la planification des missions de maintien de la paix et politiques des Nations unies.

Lors de ce débat, Ban Ki-Moon a affirmé que l'ONU, à travers son objectif «Unis dans l'action», s'était engagée à mettre un terme à cette culture de l'impunité dans le cadre des violences sexuelles. Par ailleurs, ONU-Femmes et le Département des opérations de maintien de la paix ont mis au point un programme de formation de premier plan à cet égard pour les Casques bleus, a-t-il précisé.

«Un conseiller pour la protection des femmes sera bientôt détaché au sein de la Mission des Nations unies au Soudan (Minus) et d'autres seront déployés prochainement en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Mali et en Somalie», a également annoncé M. Ban.

De son côté, la représentante spéciale du secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Mme Zineb Hawa Bangura, a soutenu qu'une guerre n'est toujours pas terminée pour les survivantes de la violence sexuelle, en insistant sur le combat qu'elles mènent chaque jour pour vivre avec de telles blessures physiques et psychologiques, dans l'opprobre, l'isolement et la pauvreté.

Elle a proposé d'adopter une nouvelle approche élargie pour combattre ce fléau, en suggérant d'intégrer notamment les Casques bleus, les médiateurs ainsi que les acteurs du secteur de la justice.

«Nous devons faire payer un plus grand prix aux auteurs de ces crimes», a-t-elle clamé.

Présente à ce débat, l'envoyée spéciale du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Angelina Jolie, également actrice américaine, a rappelé, pour sa part, que la volonté politique était cruciale pour lutter contre ce fléau. «Si un agresseur s'en sort à bon compte, c'est que vous l'aurez permis», a-t-elle lancé aux membres du Conseil de sécurité considérant que ce dernier et l'ONU doivent «endosser leur responsabilité et jouer un rôle de chef de file» pour lutter contre ces crimes.

## CHINE - USA

### Edward Snowden affirme avoir rejoint un sous-traitant de la NSA pour recueillir des preuves

Edward Snowden s'est fait recruter par un sous-traitant de l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine dans le but de recueillir des preuves de son vaste programme d'espionnage des communications, a rapporté mardi le *South China Morning Post*, le grand quotidien anglophone de Hong Kong. Dans un entretien réalisé le 12 juin à Hong Kong, M. Snowden a raconté au journal avoir rejoint la firme privée Booz Allen Hamilton il y a trois mois. «Mes fonctions au sein Booz Allen Hamilton me donnaient accès aux listes de machines (ordinateurs, téléphones portables, Ndlr) espionnées à travers le monde par la NSA». «C'est pour ça que j'ai accepté le poste». Edward Snowden travaillait pour Booz Allen Hamilton à Hawaï comme administrateur des systèmes informatiques de la NSA, ayant de fait accès à une grande quantité de dossiers sensibles liés à son programme de surveillance. L'entreprise a licencié le jeune Américain après qu'il eut transmis les informations confidentielles en sa possession à la presse.

M. Snowden a quitté Hawaï le 20 mai pour Hong Kong, une ancienne colonie britannique jouissant d'une large autonomie depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Il s'est envolé dimanche pour Moscou et a demandé l'asile politique à l'Equateur.

## CORÉE SUD - CORÉE NORD

### Cyber-attaque contre des sites gouvernementaux en Corée du Sud

Plusieurs sites du gouvernement et de médias en Corée du Sud, dont celui de la présidence, ont été la cible d'une cyber-attaque coordonnée mardi, a annoncé le ministère des Sciences.

«Une cyber-attaque par des pirates non identifiés a entraîné la fermeture de plusieurs sites, dont celui de la Maison Bleue», le nom du palais présidentiel, a indiqué le ministère dans un communiqué.

La Corée du Sud a été la cible à plusieurs reprises d'actes de piratage contre des sites privés et publics imputés à la Corée du Nord.

Des messages revendiquant la dernière opération au nom des pirates informatiques de l'organisation Anonymous et louant le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un ont été laissés sur les sites visés.

Mais les Anonymous démenti sur le compte Twitter, indiquant, en revanche, avoir piraté plusieurs sites d'information nord-coréens, ce mardi également, dont ceux de l'agence d'État KCNA et le quotidien du parti unique, le *Rodong Sinmun*.

## QATAR

### L'émir abdique au profit de son fils

L'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, 61 ans, a annoncé mardi avoir décidé d'abdiquer et de céder le pouvoir dans ce richissime Etat du Golfe à son fils, le prince héritier Tamim.



Dans un discours télévisé adressé à la nation, l'émir de cet Etat qui joue un rôle diplomatique important sur la scène arabe et internationale a affirmé que «de temps est venu d'ouvrir une nouvelle page» et de «confier les responsabilités à la nouvelle génération».

«Je m'adresse aujourd'hui à vous pour annoncer que je remets le pouvoir à cheikh Tamim ben Hamad Al Thani et je suis entièrement convaincu qu'il placera l'intérêt du pays et la prospérité de son peuple en priorité», a annoncé l'émir. Le nouvel émir, âgé de 33 ans,

sera le plus jeune souverain d'une monarchie du Golfe. Le palais avait déjà annoncé lundi soir dans un communiqué que les Qatari étaient invités à «prêter allégeance à son aîné cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, comme émir du pays».

## LIBAN

### L'armée libanaise prend le contrôle du QG du cheikh Ahmad al-Assir

L'armée libanaise a pris lundi soir à Saïda (sud) le contrôle du quartier général du cheikh Ahmad al-Assir,

donc les partisans affrontaient les militaires depuis deux jours.

Le cheikh Ahmad al-Assir n'était pas à l'intérieur de la mosquée et des immeubles environnants où s'étaient

retranchés ses hommes, selon l'agence française AFP.

Les combats, entamés dimanche après l'attaque de partisans du cheikh Assir contre un barrage militaire, ont fait 16 morts parmi les soldats, selon un bilan de l'armée.

Des cadavres gisaient sur le sol et l'armée a

expliqué qu'il était dangereux de les déplacer car ils pouvaient être piégés. En outre, des armes étaient abandonnées, dont des lance-roquettes et des mitrailleuses. Certains appartements étaient encore en feu lorsque les troupes ont pénétré dans le complexe résidentiel.

## BRÉSIL

### Dilma Rousseff propose un référendum pour une réforme politique



La présidente du Brésil, Dilma Rousseff a proposé lundi la convocation d'un «référendum» pour créer une assemblée constituante chargée de préparer une profonde «réforme politique» dans le pays, confronté à un mouvement de protestation sans précédent.

«Je veux en ce moment proposer un débat sur la convocation d'un référendum populaire qui autorise le fonctionnement d'une assemblée constituante exclusive chargée de faire la réforme politique dont le pays a tant besoin», a déclaré Mme Rousseff, lors d'une réunion avec gouverneurs et maires du pays.

«Le Brésil est mûr pour avancer et a déjà montré clairement qu'il ne veut pas rester arrêté là où il en est», a ajouté la présidente.

La dernière assemblée constituante au Brésil remonte à 1986, au lendemain de la dictature. Mme Rousseff, qui auparavant avait reçu quatre dirigeants du Mouvement

«Passe libre» (ticket de bus gratuit, Ndlr) à l'origine de la fronde qui secoue ce pays émergent d'Amérique latine depuis quinze jours, a annoncé que 19 milliards d'euros seront investis dans les transports.

«Le gouvernement destinerà 50 milliards de reais (19 mds euros) à de nouveaux investissements en travaux de mobilité urbaine» pour améliorer les transports en commun dans le pays, a dit la présidente.

Dans une allocution radiotélévisée à la nation vendredi soir, au lendemain des manifestations historiques qui ont rassemblé 1,2 million de personnes et ont souvent été émaillées de violences et d'actes de vandalisme, la présidente s'était dite «à l'écoute de la rue» et avait promis un «grand pacte pour améliorer les services publics» ainsi qu'une lutte plus efficace contre la corruption.

Elle avait ajouté qu'elle serait «intransigeante» avec les auteurs d'actes de vandalisme.

## ÉTATS-UNIS

### L'Administration utilise toutes les voies légales pour arrêter Snowden

Le président américain Barack Obama a déclaré lundi que les Etats-Unis utilisaient toutes les voies légales pour arrêter l'ancien consultant Edward Snowden arrivé dimanche à Moscou en provenance de Hong Kong. «Nous suivons toutes les voies légales et travaillons avec plusieurs autres pays pour être sûrs que nous observons la loi», a déclaré le président à des journalistes, depuis la Maison-Blanche. M. Obama a dit s'en remettre au ministère américain de la Justice alors que les autorités américaines tentent de convaincre la Russie d'expulser Edward Snowden afin de l'empêcher de s'enfuir dans un autre pays, comme l'Equateur auprès de qui il a demandé l'asile. Peu avant, lors d'une déclaration d'une rare véhémence, le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, avait assuré que la décision de laisser partir de Hong Kong l'ex-consultant de l'Agence nationale de sécurité avait «incontestablement» un impact négatif sur les relations sino-américaines. S'il est rattrapé par les autorités américaines, M. Snowden encourra 30 ans de réclusion pour ses révélations explosives sur les programmes de surveillance des communications.

APS

## ALGÉRIE - OMC

# L'Algérie et l'OMC examinent le dossier de l'agriculture le 3 juillet prochain à Genève

L'Algérie tiendra le 3 juillet prochain à Genève une rencontre avec le groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin d'examiner les questions liées au secteur de l'agriculture, a annoncé lundi le ministre du commerce, M. Mustapha Ben-bada.

Des experts du secteur de l'agriculture prendront part à cette rencontre pour apporter les réponses aux questions posées par certains pays membres de l'OMC lors du 11<sup>e</sup> round tenu en avril dernier, a indiqué le ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation durant l'examen du texte de loi sur les conditions d'exercice des activités commerciales. Ces réponses portent sur le secteur de l'agriculture et les politiques de soutien suivies par l'Algérie dans ce cadre, a-t-il indiqué.

La délégation algérienne participant aux négociations défendra avec vigueur la politique adoptée par l'Algérie dans le domaine de l'agriculture, d'autant que l'Union européenne (UE) est l'un des grands ensembles économiques qui soutiennent le plus le secteur de l'agriculture, a-t-il affirmé.

L'Algérie avait reçu le 9 juin dernier les questions de certains membres de l'OMC et elle présentera ses réponses dans les plus brefs délais, avant l'organisation d'un nouveau round de négociations multilatérales prévu avant la fin de l'année.



La délégation algérienne avait tenu, du 21 au 23 mai, des rencontres bilatérales à Genève avec des pays membres de l'OMC, dans le cadre des négociations pour l'adhésion de l'Algérie à cette organisation.

L'Agenda compte 6 rencontres avec des pays membres de l'OMC, dans le cadre des négociations bilatérales, a affirmé le ministre qui avait déclaré, à son retour à Alger, que l'Algérie avait réalisé une avancée «importante» lors du 11<sup>e</sup> round des négociations avec l'OMC tenues début avril à Genève, soulignant que l'opération se déroulait dans de bonnes conditions.

Un programme a été arrêté en vertu duquel les pays membres devaient adresser leurs questions avant le 10 mai à l'Algérie qui s'est engagée à rendre les réponses fin juin ou le 15 juillet au plus tard.

La réunion officielle a été précédée

par une série de rencontres avec 10 pays membres de l'OMC et des négociations bilatérales ont été tenues notamment avec les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, La Nouvelle-Zélande, la Turquie et la Corée du Sud.

Six conventions bilatérales ont été signées avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce algérien. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé et examiné à l'occasion du 11<sup>e</sup> round, a été transmis à l'OMC en décembre dernier.

## EUROPE

## Standard & Poor's a lancé un service de notation dédié aux entreprises

L'agence de notation Standard & Poor's a lancé un nouveau service de notation dédié aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) en Europe, dont les besoins de financement devraient atteindre 3.500 milliards d'euros sur cinq ans, estime-t-elle. «Notre objectif principal est d'aider les ETI à accéder à de nouvelles sources de financement» a indiqué Alexandra Dimitrijevic, responsable de ce nouveau produit chez SP. Le service, baptisé «Mid-Market Evaluation» s'adresse à des entreprises non financières ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros et une dette inférieure à 500 millions d'euros, «avec un actionnariat familial». En 2012, pour la première fois, le stock de prêts aux entreprises non financières a diminué, indique SP. Si la baisse était modérée en France (-0,4%), elle a été plus marquée en Espagne et en Italie, et a commencé à apparaître au Royaume-Uni dès 2009. «Nous pensons que la réduction des crédits bancaires est une tendance de long terme en Europe», estime Mme Dimitrijevic.

Parallèlement, l'an dernier, on a assisté à une montée en puissance du financement obligataire et les investisseurs manifestent de plus en plus d'intérêt pour les ETI, afin de diversifier leurs placements, constate SP. Ce service a été conçu pour fournir une évaluation «indépendante et transparente» de la qualité de crédit de ces entreprises, indique Mme Dimitrijevic. Selon les calculs de l'agence de notation, le besoin de financement des ETI en Europe (zone euro + Royaume-Uni) devrait atteindre 3.500 milliards d'euros sur les 5 prochaines années, à la fois pour refinancer leur dette et leurs investissements.

En considérant que 5% de ces besoins soient assurés par des placements privés, cela équivaut à un marché de 35 milliards d'euros par an, selon SP. Le nouveau service sera lancé dans un premier temps en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. A la différence des notations habituellement émises par SP, cette évaluation sera privée, et diffusée uniquement aux investisseurs choisis par l'entreprise notée. Une nouvelle échelle a également été mise en place (de MM1, pour les plus solvables à MM8) et la méthode d'évaluation a été simplifiée et adaptée aux problématiques spécifiques aux ETI.

## PÉTROLE

## Le prix du pétrole soutenu par des craintes sur l'offre

Les prix du pétrole montaient légèrement hier en cours d'échanges européens, après leur rebond de la veille, portés par des craintes sur l'offre, dans un marché prudent avant la publication d'indicateurs économiques aux Etats-Unis.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 101,87 dollars en fin de matinée, en hausse de 73 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 65 cents, à 95,83 dollars. «En plus des tensions actuelles au Moyen-Orient, le prix (du brut) a été soutenu par l'annonce que deux des principaux oléoducs au Canada sont fermés depuis le week-end à cause de dommages probablement dus aux inondations», expliquaient les analystes de Commerzbank. L'équipement endommagé est relié au réseau d'oléoducs de l' Athabasca qui transporte le pétrole issu des sables bitumineux d'Alberta vers des raffineries du Canada et des Etats-Unis, premier consommateur de brut de la planète.

Le Canada est un important producteur de pétrole, avec une production moyenne de 3,7 millions de barils par jour en 2012. Autre élément de soutien des prix du brut cité par les analystes : une note de la banque américaine Goldman Sachs, qui table sur un rebond des prix de l'or noir en raison d'une amélioration de la demande dans la deuxième partie de l'année. Tous ces facteurs permettaient ainsi aux cours du pétrole de retrouver des couleurs hier, après avoir largement reculé ces derniers jours à cause du retrait annoncé des mesures d'aides de la Réserve fédérale américaine (FED) et des inquiétudes sur l'état de l'économie chinoise. Aux inquiétudes liées à l'avenir de la politique monétaire américaine s'était ajouté lundi le spectre d'un ralentissement de la Chine, deuxième importateur mondial de brut, en raison de l'amorce d'une crise de liquidités dans le secteur bancaire du pays.

## AGRICULTURE

## La loi sera appliquée pour obliger les propriétaires et concessionnaires à travailler leurs terres agricoles

L'amélioration de la sécurité alimentaire, devenue une question de souveraineté nationale, exige des concessionnaires et propriétaires privés de terres agricoles de travailler leurs terres, sous peine que l'Etat concède ces exploitations à d'autres investisseurs.

Selon des textes de lois, ceux qui n'ont pas exploité et n'exploitent pas leurs terres appartenant aussi bien au domaine privé de l'Etat qu'aux propriétaires privés, seront rappelés à l'ordre à travers des mises en demeure, comme première mise en garde.

L'article 48 de la loi d'orientation foncière de 1990 stipule que «la non-exploitation effective des terres agricoles constitue, en raison de leur importance économique et de leur fonction sociale, un abus de pouvoir». Si la terre demeure inexploitée, après une mise en demeure de l'exploitant, l'organisme public habilité à cet effet procédera, soit à la mise en exploitation pour compte et aux frais du propriétaire, soit à une mise à bail, soit à la mise en vente, si la terre est à potentialité élevée ou bonne, selon l'article 51 de

la même loi. Vu la limite de la superficie agricole utile (SAU) estimée à 8,5 millions d'hectares (ha) et la croissance des besoins alimentaires du pays, l'Etat tient à appliquer ces mesures en vue d'inciter les concessionnaires de terres appartenant au domaine privé de l'Etat et les propriétaires privés à travailler leurs terres et à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la nation, a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benissa lors de sa visite à M'sila qui a abrité cette semaine les festivités de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification. «Pour ceux qui n'ont pas exploité et n'exploitent pas leurs terres, la loi prévoit des mises en demeure pour les rappeler à l'ordre. Cela s'adresse aussi bien aux concessionnaires qu'aux propriétaires privés. Celui qui a une terre agricole, il doit la travailler», a ajouté le ministre.

Concernant les terres appartenant au domaine privé de l'Etat, les pouvoirs publics ont instauré le droit de concession de 40 ans renou-

velable comme nouveau mode d'exploitation de ce patrimoine public consacré par la loi 10-03 de 2010.

Cette dernière exige des agriculteurs des anciennes exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC et EAI) de remplacer le droit de jouissance perpétuelle de ces terres par la concession. Les quelque 219.000 exploitants concernés par cette loi ont commencé à déposer leur dossier au niveau de l'Office national des terres agricoles (ONTA) en décembre 2010, pour obtenir des actes de concession. Selon les derniers chiffres fournis par le ministre, presque 99% des exploitants ont déposé leurs dossiers au niveau de l'office, un taux qu'il juge encourageant même si le nombre d'actes de concession établis n'est qu'à 43%.

«On a eu presque 99% de dossiers déposés. Personne n'imaginait qu'on allait avoir ce taux. C'est une réaction positive de tous les acteurs à la base qui ont compris les dispositions mises en place et les intérêts qu'ils ont à tirer», a souligné M. Benissa dans ses réponses à des journalistes qui l'interrogeaient sur l'approche du délai fixé

par la loi pour l'achèvement de cette opération, le 10 août 2013. «L'idéal serait que l'administration des domaines (qui livre les actes de concession) termine son travail avant le 10 août, mais je comprends aussi que les actes doivent être bien faits pour qu'ils soient incontestables par la suite», a-t-il ajouté.

Lors de sa visite à M'sila, le ministre a fustigé les «spéculateurs du foncier» et ceux qui «veulent bénéficier des terres pour ne pas les exploiter». Ceux-ci sont contre la sécurité alimentaire, qui est synonyme de souveraineté nationale», a-t-il dit.

Le ministre évoquait les terres mises en valeur dans le cadre de la loi sur l'accès à la propriété foncière agricole (APFA, 1983) dont certains exploitants qui ont réellement investi n'ont pu obtenir leurs actes de propriété. Des instructions ont été prises en 2011 pour assainir la situation des «rais exploitants», selon le ministre de l'Agriculture. «La terre à celui qui l'a travaillée», a-t-il insisté, en reprenant ainsi le fameux slogan de la révolution agraire.

## Programme du Mercredi 26 Juin 2013



08h00 : bonjour d'algérie " direct"  
 09h30 : dar da meziane II (20) rediff  
 10h30 : bouhaïret' chabout (31)  
 11h00 : expression livre "rediff"  
 12h00 : journal en français+météo  
 12h20 : oua yabqa el hob (74)  
 13h40 : rahalat bahria (06)  
 14h30 : nour ayni (05)  
 15h15 : athlétisme+boxe finale (direct)  
 19h00 : journal en français+météo  
 19h30 : algérie, génies des lieux "djemila"  
 20h00 : journal en arabe  
 20h45 : martyrs de la guillotine  
 21h00 : moutazawedje fi outla  
 22h00 : ala athar el djirah (05)  
 23h00 : festival timgad 2011  
 ooh04 : journal en arabe



05h30 MagazineTFou  
 09h00 DivertissementSecret Story  
 09h15 SérieMon histoire vraie  
 10h05 SérieMon histoire vraie  
 10h20 SériePetits secrets entre voisins  
 10h55 MagazinePetits plats en équilibre  
 11h00 JeuLes douze coups de midi  
 11h55 MagazineL'affiche du jour  
 12h00 Journal  
 12h40 MagazinePetits plats en équilibre  
 12h50 Météo  
 12h55 SérieSection de recherches  
 13h50 SérieAlice Nevers, le juge est une femme  
 14h40 SérieAlice Nevers, le juge est une femme  
 15h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel  
 16h20 JeuBienvenue chez nous  
 17h15 DivertissementSecret Story  
 18h05 JeuMoney Drop  
 18h55 Météo  
 19h00 Journal  
 19h35 MagazineMon assiette santé  
 19h37 Météo  
 19h40 SérieNos chers voisins  
 19h50 SérieGrey's AnatomyInédit  
 20h35 SérieGrey's Anatomy  
 21h25 SérieGrey's Anatomy  
 22h15 SérieRevenge



06h10 MagazineTélématin (suite)  
 07h00 Journal  
 07h10 MagazineTélématin (suite)  
 08h05 MagazineDans quelle éta-gère  
 08h10 SérieDes jours et des vies  
 08h35 SérieAmour, gloire et beauté  
 09h00 MagazineC'est au programme  
 09h50 Météo outremer  
 10h00 JeuMotus  
 10h30 JeuLes Z'amours  
 10h30 JeuLes Z'amours  
 11h00 JeuTout le monde veut prendre sa place  
 11h55 Météo 2  
 12h00 Journal  
 12h50 Météo 2  
 12h52 MagazineConsumag  
 12h55 MagazineToute une histoire  
 14h35 MagazineComment ça va bien !  
 15h49 MagazineCôté Match  
 15h50 MagazineDernier recours  
 16h15 MagazineLe jour où tout a basculé  
 16h40 DivertissementCD d'aujourd'hui  
 16h45 DivertissementOn n'demande qu'à en rire  
 17h40 JeuMot de passe  
 18h24 Météo 2  
 18h25 JeuN'oubliez pas les paroles  
 19h00 Journal  
 19h40 JeuTirage du Loto  
 19h43 MagazineMon parcours gagnant  
 19h44 Météo 2  
 19h45 TelefilmCent pages blanchesInédit  
 21h25 MagazineLa parenthèse inattendue  
 23h55 MagazinePlein 2 ciné  
 ooh04 MagazineDans quelle éta-gère  
 ooh05 Journal de la nuit  
 ooh17 Météo outremer



06h55 Dessin animéGarfield & Cie  
 07h50 FilmScooby Doo, Abracadabra-Doo  
 09h05 SérieBen 10 : Omniverse  
 09h25 JeunesseComment dessiner ?  
 09h30 JeunesseC'est bon !  
 09h35 Edition de l'outre-mer  
 09h45 MagazineConsomag  
 09h50 MagazineMidi en France  
 10h55 Météo  
 10h55 Météo  
 11h00 12/13 : Journal  
 11h55 MagazineMétéo à la carte  
 12h50 MagazineSi près de chez vous  
 13h15 MagazineSi près de chez vous  
 13h45 JeuKeno  
 13h55 Questions au gouvernement  
 15h10 JeuDes chiffres et des lettres  
 15h50 JeuHarry  
 16h20 MagazineUn livre, un jour  
 16h30 JeuSlam  
 17h10 JeuQuestions pour un champion  
 18h00 19/20 : Journal  
 18h58 Météo  
 19h00 MagazineTout le sport  
 19h10 MagazineEt si on changeait le monde  
 19h15 SériePlus belle la vie  
 19h40 MagazineAu plus près du Tour  
 19h45 MagazineDes racines et des ailes  
 21h35 Météo  
 21h40 Grand Soir 3  
 22h40 MagazineLes carnets de Julie



05h55 MagazineLa matinale  
 07h25 FilmWinnie l'ourson  
 08h25 SérieGorg et Lala  
 08h35 DocumentaireLes nouveaux explorateurs  
 09h40 SérieKaïra Shopping  
 09h43 SérieKaïra Shopping  
 09h45 FilmComme un chef  
 09h45 FilmComme un chef  
 11h05 SérieKaïra Shopping  
 11h07 SérieKaïra Shopping  
 11h10 DivertissementLes Guignols de l'info  
 11h20 MagazineLa nouvelle édition 1ère partie  
 11h45 MagazineLa nouvelle édition  
 13h00 SportWimbledon 2013  
 17h15 SportWimbledon 2013  
 14h45 Le JT  
 18h05 MagazineLe grand journal  
 19h05 DivertissementLe petit journal  
 19h30 MagazineLe grand journal, la suite  
 19h55 FilmLes Kaïratinédit  
 21h30 DocumentaireC comme caillera  
 22h30 SérieKaïra Shopping



06h45 SérieLes p'tits diables  
 07h00 SérieLes p'tits diables  
 07h10 SérieLes p'tits diables  
 07h20 SérieLe Petit Spirou  
 07h30 SérieLe Petit Spirou  
 07h40 Météo  
 07h45 MagazineM6 boutique  
 08h55 Météo  
 09h00 JeuLes reines du shopping  
 10h00 SérieDesperate Housewives  
 10h50 SérieDesperate Housewives  
 11h40 Météo  
 11h45 Le 12.45  
 12h05 SérieScènes de ménages  
 12h40 Météo  
 12h45 SérieRinger  
 13h35 SérieRinger  
 14h35 SérieRinger  
 15h25 JeuFier de ma maison  
 16h35 JeuUn dîner presque parfait  
 17h45 Magazine100 % mag  
 18h40 Météo  
 18h45 Le 19.45  
 19h05 SérieEn famille  
 19h50 JeuPékin express, le coffre mauditInédit  
 21h55 MagazineMaison à vendre

## La sélection



19h50

## Grey's Anatomy

## Résumé

Cristina est en vacances. Complètement dévastée, elle demande plus de précisions à Owen sur la relation intime qu'il a entretenue avec une autre femme. De son côté, Callie rassure Meredith en lui assurant qu'elle est prête pour passer les examens. Celle-ci reçoit des informations encourageantes. Les autres résidents appréhendent d'affronter le conseil. Quant à Mark, il occupe le poste de chef du service le temps d'une journée. Prenant ce rôle très à cœur, il ose même affronter Webber au sujet d'une greffe de foie. Callie, Arizona et Bailey préparent une soirée spéciale pour Teddy...



19h45

## Cent pages blanches

## Résumé

Lors de l'ouverture du testament de son grand-père russe, Sacha est choqué de découvrir que le vieil homme ne lui laisse rien, à part un vieux carnet à la couverture de cuir râpé, contenant une centaine de pages vierges. Dans une ultime lettre, le grand-père lui assure que cet objet est le plus grand trésor dont il pourrait rêver et qu'il a plus de valeur que tout l'or du monde. Etais-il devenu fou au moment de la rédaction de son testament ? Bientôt, Sacha aperçoit une phrase en russe sur la couverture du carnet : «Un souvenir par page». Ce premier indice lui fait comprendre que ces pages blanches contiennent un mystérieux secret, qui va bouleverser sa vie...



19h45

## Des racines et des ailes



## Résumé

Dans le vieux Cahors, dans le département du Lot, les «enquêteurs du patrimoine» de Gilles Séraphine, architecte et archéologue, visitent des maisons pour mettre au jour des trésors médiévaux. Plus au nord, un architecte a pour mission de protéger le château des Anglais. Découverte également de l'impressionnant château médiéval de Castelnau-Bretenoux, dans la vallée de la Dordogne. Non loin de là, dans le Cantal, le vulcanologue François Leleu survole les chaînes des monts du Cantal en parapente. Quant à Guy et Marie-Joe Chambon, ils s'isolent chaque été dans leur buron d'altitude pour fabriquer du Salers de tradition.



19h55

## Les Kaïra

## Résumé

Abdelkrim, Moustien et Mohamed, trois amis, ont grandi ensemble dans leur quartier HLM de Melun. Ces trois grands gaillards ont tout partagé ensemble ; c'est donc solidaires qu'ils subissent un interminable célibat. Comme aucune fille ne semble s'intéresser à eux, ils sombrent chaque jour un peu plus dans l'ennui. Tout bascule lorsqu'ils découvrent une petite annonce pour un casting pornographique devant bientôt avoir lieu. Désirant à tout prix approcher femmes et argent, ils se mettent en tête qu'ils sont les hommes de la situation. Avec cette candidature qui n'exige aucun CV, un surprenant parcours initiatique débute pour les trois amis...



19h50

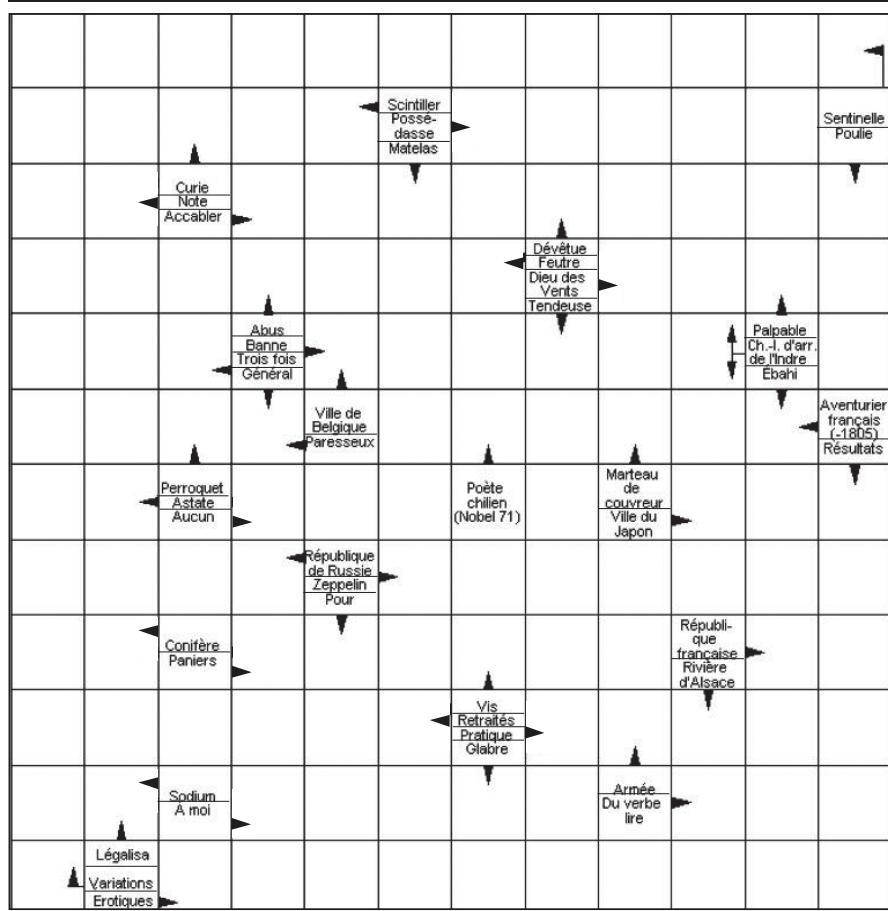
## Pékin express, le coffre maudit

## Résumé

Les grands vainqueurs de cette saison ne rentrent pas directement en France fêter leur victoire, mais ils vont affronter les meilleurs aventuriers de «Pékin express», Ludovic et Samuel, qui remettent leur titre de meilleurs aventuriers en jeu. Durant deux jours à Miami, la finale des champions s'articule autour de trois grands défis. Le premier est de savoir faire de l'auto-stop en toutes circonstances dans tous types de véhicules. Le deuxième défi est celui de l'orientation. Un bon aventurier doit toujours savoir où se rendre. Enfin, dans le troisième, les candidats ne sont rien sans l'aide des autochtones. Ludovic et Samuel ainsi que les gagnants de la saison 9 auront de nombreuses missions à remplir avec l'aide des Floridiens. Les vainqueurs de chaque challenge remporteront des minutes d'avance pour le sprint final.



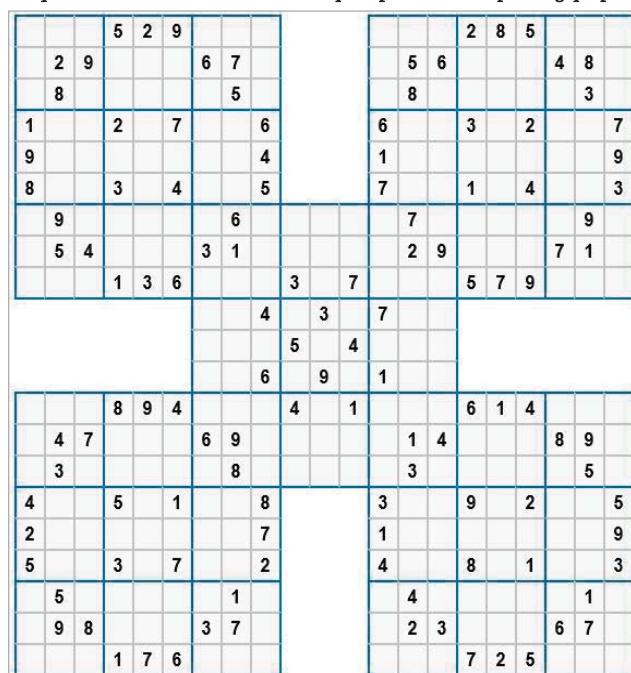
## Mots fléchés n°307



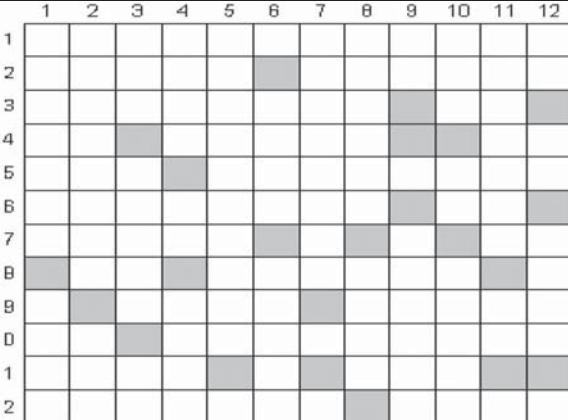
## Samouraï-sudoku n°307

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°307



## Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couverts d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

## Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintres français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Ville d'Allemagne - Elle fut changée en génoise - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

## JEUX MÉDiterranéENS 2013 DE MERSIN

**Berraf : «Faire une halte pour une évaluation objective»**

Le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, a souligné, lundi soir à Mersin, la nécessité de faire «une halte» et établir une «évaluation objective» de la situation du sport algérien afin de redorer son blason.

«Les Jeux méditerranéens représentent pour nous une opportunité pour situer notre niveau et établir un diagnostic. Ici à Mersin, l'ambiance parmi les athlètes est excellente, en revanche, il y a eu quelques défaillances techniques qui se sont répercutées sur les performances des athlètes», a indiqué Berraf lors d'une conférence de presse organisée au centre de presse principal des JM-2013.

«Certaines disciplines ont enregistré une régression alarmante. Il faut reconstruire une élite dans certaines disciplines sportives et non les perfectionner dans d'autres», a-t-il dit, ajoutant qu'il faut mettre le holà au charlatanisme et au «bouzahroun» (au petit bonheur la chance).

Le président du COA se veut toutefois optimiste pour l'avenir. «Une dynamique constructive commence à s'amorcer. La situation qui n'était pas très reluisante, commence à s'amélio-



rer. Nous sommes en train de faire l'évaluation de la situation de concert avec le ministère de la Jeunesse et des Sports afin que le sport algérien puisse retrouver ses marques», a-t-il indiqué.

«Nous sommes dans une dynamique, en accord avec les pouvoirs publics. Nous avons le potentiel pour atteindre le niveau mondial», a estimé Berraf. Selon lui, «Aux JM de Mersin, de

jeunes athlètes ont raté de peu le podium. Avec une meilleure prise en charge et plus de travail, ils peuvent ramener beaucoup de satisfaction.»

«Le miracle n'existe pas en sport. Seul le travail paie», a poursuivi Berraf qui a mis l'accent sur la nécessité de soutenir les disciplines-phares pourvoyeuses de médailles. Les entraîneurs nationaux, selon lui, doivent, eux aussi, bénéficier de stages de recyclage et de mise à niveau.

«Si on ramène un entraîneur étranger, il faut qu'il soit de haut niveau. Il faut qu'il travaille en cohésion avec le coach algérien et apporter un plus aux athlètes et aux entraîneurs», a-t-il insisté. Par ailleurs, le président du COA a annoncé que des primes sont prévues pour les athlètes qui décrochent des médailles aux Jeux méditerranéens de Mersin. «Pour la médaille d'or, l'athlète touchera 5 000 dollars plus 1 million DA octroyé par le MJS), la médaille d'argent vaudra 3 000 dollars et celle de bronze 1 500 dollars», a expliqué Berraf. Après quatre jours de compétition, l'Algérie n'a décroché que quatre bronze (3 en judo et une en lutte). Trois boxeurs se sont qualifiés, lundi, en finale, en attendant trois autres qui montent sur le ring mardi en vue d'une place en finale.

**La sélection algérienne de Goal-Ball au tournoi international de Marseille**

Le tournoi international de Marseille (France), prévu le 29 et 30 juin au complexe sportif Jean Bouin, verra la participation de huit nations, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Organisé par le départemental Bouches de Rhône, la compétition regroupe, outre l'Algérie, les pays de Hongrie, de Pologne et du Qatar (groupe B), et d'Azerbaïdjan, de France, d'Italie et de la Slovénie (groupe A).

La sélection algérienne qui s'est déplacée avec une équipe complète, entamera samedi, le tournoi face au Qatar (9h00), puis enchaînera contre la Pologne (14h00), avant de terminer le 1er tour face à la Hongrie (16h00). A l'issue d'un premier tour, les deux premiers de chaque groupe se qualifient en demi-finale, alors

que les équipes classées 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque poule disputeront les matchs de classement de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place. Toutes les rencontres de classement et la finale auront lieu dimanche 30 juin. «Tous les moyens et les meilleures conditions seront réunis pour l'accueil des participants et la réussite du tournoi qui sera dirigé par sept arbitres officiels, en plus des juges tables et marqueurs», explique le comité

d'organisation. Le tournoi international de Marseille est la seconde compétition pour les Verts, en l'espace d'un mois, après celui de Suprasl en Pologne, remporté haut la main par les protégés de l'entraîneur de l'équipe nationale algérienne, M. Mohamed Bettahar. «On est dans une phase préparatoire au championnat d'Afrique prévu du 25 au 31 octobre prochain au Caire, qualificatif au Championnat du

**HANDBALL-MESSIEURS  
Victoire de l'Algérie face l'Italie**

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est imposée devant son homologue d'Italie par 24 à 23 (mi-temps 10-11), lundi à Adana (80 km de Mersin) en match du Groupe A comptant pour les Jeux méditerranéens 2013 qui abrite la Turquie du 20 au 30 juin. Battus dimanche lors de leur premier match contre la Macédoine, sur un petit but (27-26) les coéquipiers de Saci Boulif se sont rachetés, cette fois-ci, face aux Italiens dans un match de haute intensité. Hicham Daoud et

Ayat Allah Hamoud, auteurs de six buts chacun, se sont particulièrement illustrés côté algérien, alors que pour le camp adverse, Tin Tokic (97 kg pour 2 mètres) a pesé sur la défense algérienne, en inscrivant cinq buts.

Le six algérien affrontera la Serbie, mardi à 12h00 locales (14h00 algérienne), puis la Turquie, mercredi. De son côté, la sélection féminine algérienne a été battue par l'équipe italienne ce lundi sur le score de 23-19 (mi-temps 10-11).

Les joueuses de Karim Achour, en dépit de leurs efforts et leur détermination, n'ont pas résisté aux attaques du trio de la formation italienne, Irène Fanton, Cristina Gheorghe et Anika Nieder Xieser qui ont réussi chacune à inscrire cinq buts. Côté algérien, Nabila Tizi (7 buts) et Souad Titou (5 buts) ont tiré leur épingle du jeu.

Cette défaite face à l'équipe d'Italie est la troisième des handballeuses algériennes en autant de matchs. Elles s'étaient déjà inclinées successivement face à la Turquie 25-23 et la Serbie 28-20. Le sept féminin algérien, versées dans le groupe A, jouera son prochain match face au Monténégro.

**Programme de la 6<sup>e</sup> journée**

Voici le programme de la sixième journée des 17es Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (20-30 juin).

**-BOXE (DEMI-FINALE)**

(60 kg): Mohamed Amine Ouaddah (ALG)-Aydin Bunyamin (TUR)

(81 kg): Abdelhafid Benchabla (ALG)-Avni Yıldırın (TUR)

(69 kg): Lyes Abbadi (ALG)-Alfonso Di Russo (ITA)

**-CYCLISME (CONTRE LA MONTRE)**

-Hichem Chaabane et Barabari Adel

**-HANDBALL MESSIEURS**

Algérie-Serbie (12h00 locale, 10h00 heure algérienne).

**-VOLLEYBALL MESSIEURS-**

Algérie-Macédoine

**-VOILE**

Mohamed Bouasria et Idris Bouhadda (Laser Standard)-Imène Cherif Sahraoui et Lamia Feriel Hammiche (Laser Radical).

**Solution Samurai-sudoku N°306**

5	6	9	3	2	4	8	7	1
1	3	7	8	9	5	4	2	6
4	2	8	6	1	7	3	5	9
6	8	5	9	7	3	2	1	4
2	7	1	4	6	8	9	3	5
9	4	3	2	5	1	7	6	8
3	5	4	1	8	2	6	9	7
7	9	2	5	4	6	1	8	3
8	1	6	7	3	9	5	4	2

**Solution Mots Croisés N°306**

FLUORESCENCE  
RIVIERE■NIAS  
ANUS■H■DRA  
N■LEANDRE■MU  
KRAAL■EAQUE■  
EY■UPAS■URNE  
NEF■IL■AIS■X  
S■AIN■IMPUNI  
TABLIER■ELUS  
ECLISSER■I■T  
IRE■MONTANTE  
NESLE■ELAEIS

**Solution Mots Fléchés N°306**

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■NG  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■T■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■

## EQUIPE NATIONALE

# Vahid Halilhodzic pas chaud pour Belfodil

M.A.F

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, aurait été insensible à l'appel lancé par l'attaquant algérien du FC Parme (Serie A italienne), Ishak Belfodil, via son agent George Atangana, à propos de sa disposition de rejoindre les Verts, après avoir refusé auparavant d'être convoqué en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 qui s'est déroulée en Afrique du Sud.

«Il a la volonté de jouer pour l'Algérie. Je crois que c'est maintenant le bon moment pour l'appeler. En tout cas, si Vahid Halilhodzic le convoque, il répondra présent», a affirmé Atangana au quotidien sportif *l'Equipe*. Selon une source proche de la sélection nationale, Coach Vahid tient toujours «rancune» à Belfodil (21 ans), après que ce dernier ait refusé de venir, au moment où il avait été sollicité à deux reprises.

D'abord en vue de la double confrontation face à la Libye qualificative pour la CAN 2013, Belfodil a décliné la proposition qui lui a été faite pour faire partie des 23 joueurs retenus pour le rendez-vous sud-africain. Le joueur qui avait clamé haut et fort qu'il préférerait se consacrer à son club, a fini par irriter Halilhodzic, qui aurait décidé de ne plus faire appel à ses services, tant



qu'il est à la tête des Verts. Mais voilà que la sortie médiatique de son imprésario pourrait changer les données, pas chez Halilhodzic, mais plutôt chez le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, qui avait toujours défendu l'ancien joueur de l'Olympique de Lyon (Ligue 1 française).

Le patron de l'instance fédérale avait exprimé par le passé qu'il ne fallait pas brusquer le joueur, appelant notamment tout le monde à respecter son choix.

## Sera-t-il présent le 14 août à Blida ?

Le message lancé par Atangana est clair à propos de son joueur : Belfodil aimerait bien faire partie du Club Algérie le plus tôt possible, et serait prêt à

réponde à une éventuelle convocation du sélectionneur, mais on en est pas encore là, puisque Halilhodzic avait déjà affirmé, l'une de ses sorties médiatiques, qu'il ne ferait pas appel à un joueur qui a tourné le dos aux couleurs nationales. Devant cette situation, Mohamed Raouraoua ne perd pas espoir de convaincre son entraîneur de convoquer Belfodil dès le match amical face à la Guinée, prévu le 14 août prochain au stade de Mustapha Tchaker de Blida. Cette rencontre intervient, rappelle-t-on, moins d'un mois avant la réception du Mali, en match comptant pour la 6e et dernière journée des qualifications au Mondial 2014.

Ce rendez-vous face à la Guinée sera une belle occasion pour Belfodil d'effectuer son baptême du feu avec les Verts, si bien évidemment Halilhodzic, viendrait à passer l'éponge. D'ici là, Vahid Halilhodzic est entièrement satisfait de son secteur offensif, notamment avec un Islam Slimani (CR Belouizdad) qui pète la forme actuellement, et n'aurait pas envie de bousculer les choses. En attendant de faire sa grande entrée chez les Verts, Ishak Belfodil est occupée ces jours-ci à son transfert à l'Inter Milan, dont le président Massimo Moratti en a fait l'une de ses priorités lors du marché estival.

La transaction entre le FC Parme et l'Inter Milan pourrait être conclue incessamment, selon la presse italienne.

CABBA : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Merzougui s'en va, Messaoudène arrive

Mouad B.

Moussa Merzougui n'est plus le président du CABBA. En poste depuis janvier dernier, il a démissionné de ses fonctions lundi soir, lors d'une réunion du conseil d'administration. Une démission qui intervient alors que le club vit une crise de leaders.

Le président démissionnaire avait pris la tête du club alors que le CABBA se trouvait dans une situation critique financièrement risquant sa place en Ligue 1. Il a donc accompagné son maintien en Ligue 1. Son successeur a été désigné sur place par le conseil d'administration. Il s'agit de l'ex-président Djamel Messaoudène.

Son départ laisse un boulevard à Djamel Messaoudène qui a rappelé Mourad Senouci à son poste de directeur général du club.

Cette guerre des chefs a en tous cas paralysé le CABBA au niveau des prolongations de contrat et du recrutement. Dimanche dernier, à l'issue de la réunion avec le wali de Bordj Bou Arréridj, Moussa Merzougui savait déjà qu'il allait devoir passer la main. Il avait eu quelques mots très durs contre «certains collaborateurs-cadres du club».

Il avait en revanche rendu hommage à plusieurs autres cadres du club, dont les joueurs et les formateurs du club, et exprimé son gratitude au premier responsable de la wilaya, M. Azzedine Mechéri.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOUIRA  
DAÏRA DE KADIRIA  
COMMUNE DE AOMAR

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire communale d'Aomar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national 03/2013 paru dans les quotidiens nationaux : *El Akhbar*, et *DK News* et le BOMOP du 11/05/2013 relatif au projet :

**RÉALISATION D'UN MARCHÉ DE PROXIMITÉ À AOMAR.**  
Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Montant en TTC	Délai	Critères de sélection
ETB/TCE AISSAOUI HAMID AOMAR - BOUIRA	9 079 811,09 DA	06 mois	Offre la moins disante

L'APC d'Aomar invite les soumissionnaires intéressés de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission communale d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans dix jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP (prendre en considération la première publication) auprès de la commission communale des marchés, conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 528 229 du 26/06/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOUIRA  
DAÏRA DE KADIRIA  
COMMUNE DE AOMAR

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire communale d'Aomar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national 04/2013 paru dans les quotidiens nationaux : *El Hayet El Arabia*, et *DK News* et le BOMOP du 11/05/2013 relatif au projet :

**RÉALISATION D'UN STADE COMMUNAL À AOMAR.**  
Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Montant en TTC	Délai	Critères de sélection
SARL STE AMEL EL FATH RN°05 AOMAR - BOUIRA	6 902 649,00 DA	05 mois	Offre la moins disante

L'APC d'Aomar invite les soumissionnaires intéressés de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission communale d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans dix jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP (prendre en considération la première publication) auprès de la commission communale des marchés, conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 528 228 du 26/06/2013

## LIGUE 1

## L'USMA n'a reçu aucune demande de domiciliation du MCA au stade de Bologhine

La direction de l'USM Alger a indiqué mardi qu'aucune demande de domiciliation au stade Omar Hamadi à Bologhine n'a été encore formulée par son homologue du MC Alger en vue du championnat de Ligue 1 de football de la saison 2013-2014.

Le MCA, habitué à recevoir ses adversaires au stade du 5-Juillet, devra opter pour un autre lieu de domiciliation pour au moins la première partie du prochain exercice en raison de la fermeture de ce stade pour travaux. Le manager général du Doyen, Abdennour Kaoua, avait fait savoir récemment à l'APS, que son équipe devrait élire do-



micile «soit au stade Omar-Hamadi ou celui de Mohamed-Benhaddad de Kouba». Le dirigeant mouloudéen a estimé que son club n'a pas beaucoup de choix dans ce registre, en raison de la fer-

meture du stade de Koléa pour la construction d'une nouvelle tribune, et du mauvais état de la pelouse du stade de Rouiba, soit les deux infrastructures qui allaient constituer des solutions de

rechange pour les Vert et Rouge. Lors de l'exercice précédent, le MCA a été domicilié à deux reprises au stade Omar-Hamadi, que gère l'USMA depuis plusieurs années, en raison de l'indisponibilité de celui du 5-Juillet, qui a toutefois abrité toutes les autres rencontres à domicile du club, aussi bien en championnat qu'en coupe d'Algérie.

Le stade du 5-Juillet, qui sera fermé pour, entre autres travaux, le renouvellement de sa pelouse, devrait être rouvert lors de la deuxième tranche de l'exercice prochain, selon le directeur général de l'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Youcef Kara.

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Benouza pour arbitrer le match Ahly-Orlando Pirates

Un trio d'arbitres algérien dirigé par Mohamed Benouza a été désigné pour officier le match Ahly d'Egypte face à Orlando Pirates (Afrique du Sud), indique mardi la Confédération africaine de football (CAF).

Le match est prévu pour le 4 août prochain au Caire pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Avant d'affronter Orlando, le champion d'Afrique en titre donnera la réplique à son voisin le Zamalek dans le sommet de la première journée de la prestigieuse épreuve continentale, un rendez-vous qui sera arbitré par le Camerounais Alioum Nainit. Aucun club algérien ne prendra part à la phase des poules après l'élimination de l'ES Sétif et de la JSM Béjaïa lors des huitièmes de finale de cette compétition.



## TRANSFERT

## Obeid libéré par Newcastle

L'international olympique algérien, Mehdi Obeid, ne fera pas partie de l'effectif de Newcastle (Premier League anglaise) la saison prochaine, et est tenu de trouver un club preneur, rapporte mardi la presse locale.

La direction du club a informé le milieu de terrain algérien de sa décision de le mettre sur le marché des transferts, après l'expiration de son contrat de prêt à Saint Jhonstone (Div 1 écossaise), où il a évolué lors de la deuxième partie de la saison passée, selon *The Journal*.

Obeid (23 ans) était arrivé à Newcastle lors de l'été 2011 pour un contrat de 5 ans en provenance du RC Lens (Div 2, France), mais il n'a été aligné qu'à cinq reprises avec l'équipe première, avant d'être prêté en janvier 2013. Avec le club écossais, le joueur a bénéficié de plus temps de jeu en prenant part à 13 rencontres.



## AG CONSTITUTIVE ET ÉLECTIVE DE LA LIGUE DE FOOTBALL FÉMININ Djamel Kashi élu président

Djamel Kashi a été élu président de la Ligue de football féminin lors de l'assemblée générale constitutive et élective qui s'est déroulée lundi au siège de la FAF à Alger.

Après avoir adopté les statuts de la nouvelle ligue, les membres de l'assemblée générale (48 membres) ont élu M. Kashi, seul candidat, au poste de président de la LFF et les membres du bureau. «Cette élection est le fruit d'un long travail. La création d'une Ligue féminine en Algérie arrive à point après une préparation de trois ans en collaboration avec la Fédération algérienne de football», a déclaré à l'APS le premier président de la LFF.

«Maintenant il faut se mettre au travail en mettant en place une Division d'élite et atteindre 100 clubs féminins sur le territoire national, alors qu'actuellement ils ne dépassent pas les 50 clubs», a-t-il ajouté.

La Ligue de football féminin aura pour mission, la gestion et l'organisation des championnats nationaux de football féminin ainsi que le développement de la discipline. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a procédé à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale constitutive et élective de la LFF, à laquelle a assisté également le président de la Ligue professionnelle de football, Mahfoud Kerbaj.

## Composition du bureau de la LFF :

Président: Djamel Kashi  
Membres du bureau :  
Djamel Zemmar  
Yamili Berkani  
Moula Slidja  
Nassiba Laghouati  
Ahmed Mouaz  
Imloul Razik

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO CADETS-JUNIORS/PÉPÉRATIFS

### Conférence de presse du président de la FAJ

Les préparatifs pour le championnat d'Afrique de judo cadets-juniors (garçons et filles) prévu début juillet à Alger, feront l'objet d'une conférence de presse qu'animera le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati, mercredi au siège du Comité olympique algérien à Ben Aknoun. Lors de cette rencontre avec la presse, le premier responsable de l'instance fédérale, abordera les différents aspects organisationnels et techniques de cette compétition qui aura lieu à la salle Harcha Hacene d'Alger les 3, 4 et 5 juillet prochain.

Quelque 249 athlètes dont 90 filles représentant 20 pays sont attendus à Alger pour prendre part à ce championnat continental. Le rendez-vous d'Alger est la 13e édition du championnat d'Afrique junior et la 2e pour la catégorie des cadets.

Des délégués de l'Union africaine de judo (UAJ) avaient effectué une visite de travail de trois jours (27-30 mai) à Alger, lors de laquelle ils avaient inspecté les sites de compétitions et d'hébergement.

La délégation de l'UAJ, composée du Libyen Nabil Al Alem, du Tunisien Hadi Mhirs et du Marocain Saïd Boubakr Benbada, s'était félicité de l'état d'avancement des préparatifs et de la qualité des infrastructures qui permettront à Alger d'organiser, selon eux, «la meilleure édition» depuis le lancement de ce championnat réservé aux jeunes judoka du continent. La précédente édition du Championnat d'Afrique cadets-juniors s'est déroulée à Gaborone (Botswana) avec la participation de 6 pays seulement.

## ASO CHLEF Meziane Ighil nouvel entraîneur



Le technicien Meziane Ighil est devenu le nouvel entraîneur de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de Nour Benzekri, parti la saison dernière, a-t-on appris mardi auprès du porte-parole du club, Abdelkrim Medour. «Après un dernier round de négociations mardi, Ighil a fini par donner son accord final pour entraîner l'ASO la saison prochaine.

Il animera ce samedi un point de presse», a affirmé à l'APS Medour. Meziane Ighil, qui a préféré rester loin des terrains la saison dernière après avoir résilié son contrat avec l'USM Alger, effectue ainsi son retour à Chlef après un premier passage lors de la saison 2010-2011 conclu par un titre de champion. «Ighil est quelqu'un qui connaît assez la maison, c'est d'ailleurs l'une des raisons qui a poussé le club à solliciter à nouveau ses services. Nous nous sommes entendus sur un contrat d'une saison, mais avec une possibilité de renouveler le bail à l'issue du prochain exercice», a-t-il ajouté. Evoquant l'objectif assigné à Meziane Ighil, le porte-parole de l'ASO Chlef, estime que l'essentiel est de réaliser «une saison honorable» et «éviter de jouer la relégation», comme ce fut le cas lors de la saison dernière. Meziane Ighil était en contact avec le MC Oran, avant de décider de tenter une nouvelle expérience avec le club chiféen.

Après le départ de Nour Benzekri, la direction avait confié la barre technique par intérim à l'entraîneur-adjoint, Mohamed Benchouia et Lamine Kébir. L'ASO Chlef avait terminé à la 11e place au classement final de la Ligue 1 de la saison 2012-2013 avec 38 points.

## LIGUE 2

## Le NAHD de nouveau domicilié au 20-Août

Le NA Hussein-Dey a opté de nouveau pour le stade du 20-août (Alger) comme lieu de domiciliation de son équipe en prévision du championnat de Ligue 2 algérienne de football de la saison 2013-2014, a-t-on appris mardi auprès de la direction du club de la capitale.

Une demande officielle a été transmise aux autorités locales de la commune de Sidi M'hamed, propriétaire du stade, pour permettre aux Sang et Or de recevoir leurs adversaires au niveau de cette enceinte, comme ça a été le cas lors de l'exercice précédent, ajoute la même source.

Le stade de Zioui à Hussein-Dey, où le Nasrin était domicilié par le passé, n'est toujours pas homologué par la Ligue de football professionnel qui a exigé l'ouverture d'une deuxième issue de sécurité. La commune de Hussein-Dey, propriétaire de ce stade, n'a pas lancé des travaux dans ce sens, obligeant les dirigeants du club phare de la ville à reporter le retour de leur équipe à Zioui à une date ultérieure. Le NAHD, qui a échoué dans son pari de revenir vite à la cour des grands lors de l'exercice passé, nourrit de grandes ambitions sur le prochain championnat, selon ses dirigeants, qui se montrent très actifs sur le marché des transferts cet été. L'équipe drivée par l'entraîneur, Zohéir Djelloul, a engagé huit joueurs jusque là. Elle est à pied d'œuvre en Tunisie depuis le début de cette semaine pour effectuer un stage de préparation de trois semaines.



## Perez :

«Ronaldo finira sa carrière au Real Madrid»

L'attaquant portugais, sous contrat jusqu'en 2015, n'a toujours pas prolongé son bail avec les Merengues. Une situation qui n'inquiète pas le boss de la Casa Blanca. «Je n'ai aucun doute, Cristiano finira sa carrière au Real, a confié Perez. Tout n'est pas question d'argent, il y a des joueurs qui veulent aussi se sentir désirés. Nous voulons bâtir le Real autour de lui.»

# Ancelotti veut El Shaarawy au Real

Avec l'arrivée de Laurent Blanc à Paris, le Real Madrid va enfin pouvoir récupérer Carlo Ancelotti et rentrer dans le vif du sujet pour son mercato. La dernière cible en date du Mister est italienne et s'appelle Stephan El Shaarawy. Le vice-président du Milan AC Adriano Galliani a mis le futur du *Farone* sur un piédestal en déclarant que personne n'était intransférable. Selon *La Gazzetta dello Sport*, Ancelotti compte bien saisir sa chance, et a en sa possession un atout qui pourrait bien séduire les dirigeants rossoneri. Cet atout, c'est Ricardo Kakà. Le milieu de terrain, qui a vécu ses plus belles saisons du côté du Milan AC, ne serait pas contre un retour en Italie. Du côté de la Lombardie, le brésilien ne laisse pas non plus indifférent. Cela fait deux ans que Galliani fait le forcing pour faire revenir au bercail l'enfant prodigue.



## Bale parti pour rester !

Sur les tablettes des plus grands clubs européens (Real Madrid, PSG, l'ailier international gallois des Spurs, Gareth Bale (23 ans, sous contrat jusqu'en juin 2015), ne devrait pas bouger lors de ce mercato estival. C'est la garantie qu'a eu le coach de Tottenham André Villas-Boas de la part de son président.



## Juventus Le dossier Tevez avance

L'affaire semble en bonne voie... Selon *La Gazzetta dello Sport*, Giuseppe Marotta, le directeur sportif de la Juventus de Turin, est parti, hier mardi, pour Manchester afin d'y rencontrer les dirigeants de City. Les prochains rendez-vous entre les parties concernées devraient permettre de faire avancer les négociations autour du transfert de Carlos Tevez. Les Citizens réclameraient 15 millions d'euros là où la Vieille Dame va d'abord en proposer 12. L'affaire devrait donc se conclure à 14 millions d'euros.



## L'offre monumentale de Man U pour CR7 !

Le *Daily Star* explique que les Red Devils seraient même prêts à tout pour parvenir à leurs fins puisqu'ils offriraient un chèque de 70M d'euros ainsi que Wayne Rooney à la Maison Blanche pour faire pencher la balance dans les prochains jours. L'opération s'avère cependant encore compliquée puisque le buteur anglais pourrait préférer exercer encore ses talents dans le Royaume quelques années, à Arsenal notamment...

## 4,5 M€ pour libérer Ancelotti ?

Après la signature de Laurent Blanc au Paris Saint-Germain, attendue ce mardi, le Real devrait officialiser l'arrivée d'Ancelotti, qui patiente actuellement à Londres. D'après *L'Equipe*, le PSG aurait accepté de libérer l'Italien de sa dernière année de contrat contre une indemnité de 4,5 millions d'euros.



## Mourinho ne perd pas espoir pour Cavani

Alors qu'Edinson Cavani est courtisé avec insistance par le Real Madrid, le Chelsea de José Mourinho ne perdrait pas espoir d'enrôler le buteur napolitain durant ce mercato estival !

Ce n'est un secret pour personne, celui qu'on surnomme «Le Matador», Edinson Cavani, est un joueur courtisé durant ce mercato estival. Le Real Madrid a déjà même transmis une offre à Naples ! Mais pour le moment, rien n'est encore acté et l'Uruguayen pourrait prendre une autre direction que celle de la Casa Blanca cet été...

## Rooney, une augmentation ou un départ ?

annoncé sur le départ il y a quelques semaines encore, Wayne Rooney pourrait finalement... prolonger à Manchester United. C'est en tout cas ce qu'avance *The Guardian*. Plusieurs médias anglais annoncent que l'attaquant aurait finalement décidé de rester à MU. Il devrait le confirmer cette semaine à David Moyes, le successeur de Sir Alex Ferguson, lors de leur première entretien à ce sujet.

## DK NEWS souffle sa 1<sup>re</sup>bougie



Aujourd'hui est un grand jour pour notre journal. Aujourd'hui, il souffle sa première bougie. Un an d'âge. Suffisant pour qu'il trouve sa voix ? DKNews est né d'expression francophone. Il vient de se donner son frère d'expression arabophone. De même nom bien sûr. Le même message pour deux lectorats différents. Les deux quotidiens se promettent de fournir des informations les plus exactes possibles. Ils se promettent également de fournir des analyses les plus proches de la réalité, telles qu'ils perçoivent ces dernières.

Les deux quotidiens que vous avez dans les mains ne feront jamais l'apologie des extrémismes. Jamais l'apologie de la violence. Ils sont nés dans un contexte où il n'y aura plus de renoncement au pluralisme politique, à la liberté d'expression, aux valeurs de tolérance qu'ils soutiendront tout le long de leur vie, en tant que quotidiens d'information, et pas de partis politiques.

Nous sommes persuadés qu'à terme, ils seront des éléments de renforcement de la démocratie, de la consolidation et de l'étendue du champ politique, mais leur existence même est déjà une contribution à la construction de la démocratie.

### Félicitations

**Fatma  
Zohra**

a brillamment réussi son examen de passage en 6<sup>e</sup> année moyenne. Sa mention «très bien» a réjoui sa mère et son père, ses sœurs, ses oncles et cousins. Et bien sûr, ses grands-parents. Cette réussite, elle la doit à sa maîtresse

Mme Habiba de l'école primaire Benazzouz de Ben Omar.

Qu'elle trouve ici, l'expression de la reconnaissance de Fatma Zohra et de ses parents.



### ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

## M. Sellal reçoit l'ancien gouverneur de la Californie Arnold Schwarzenegger

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger l'ancien gouverneur de la Californie (Etats-Unis), Arnold Schwarzenegger, président de l'organisation non gouvernementale (ONG) R20, en visite de trois jours en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès. La rencontre a eu lieu juste avant la signature d'un accord entre l'Algérie et le R20 pour l'ouverture à Oran d'un bureau de cette organisation pour la région du Bassin méditerranéen.

● L'organisation non-gouvernementale R20 (Regions of Climate Action) a été fondée en 2010 par M. Schwarzenegger avec le soutien des Nations unies. Le R20 est une coalition de gouvernements sub-nationaux, compagnies privées, organisations internationales, ONG et institutions académiques et financières. Sa mission est d'aider à la mise en œuvre des projets à faible émissions de carbone, ainsi que de communiquer les meilleures pratiques et politiques dans le domaine des énergies renouvelables afin de créer une économie verte.



## El Bahia, 27<sup>e</sup> ville du monde au R 20

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est félicité hier de la signature d'un accord cadre de partenariat prévoyant l'adhésion d'Oran, comme 27<sup>e</sup> ville du monde, au R20 (Regions of Climate Action), a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. M. Sellal, qui s'est entretenu avec Arnold Schwarzenegger, ancien gouverneur de la Californie et président d'honneur du R20, en visite de travail en Algérie, s'est félicité de la signature de cet accord prévoyant l'adhésion de la ville d'Oran au R20 en qualité de représentant de l'Algérie et membre du Conseil d'administration pour l'Afrique du Nord et pour les pays de la Méditerranée. L'entretien a essentiellement porté sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette organisation qui œuvre à développer des programmes de protection de l'environnement dans les différentes parties du monde, a ajouté la même source.

## Schwarzenegger : «L'Algérie peut être chef de file en Méditerranée et en Afrique dans les questions liées à l'environnement»

L'Algérie peut être chef de file dans la région méditerranéenne et en Afrique pour les questions traitant de l'environnement, a indiqué hier à Alger, le président de l'organisation non-gouvernementale R20 et ancien gouverneur de la Californie (Etats-Unis), Arnold Schwarzenegger.

«Nous savons que l'Algérie peut être un chef de file, et à son tour va se rapprocher et contacter les autres pays africains. Notre objectif est d'essayer de réduire les gaz à effet de serre et créer un environnement durable», a indiqué M. Schwarzenegger lors d'une conférence conjointe avec le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès.

Evoquant sa rencontre avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il a indiqué avoir eu avec lui un entretien «important», soulignant que son association aidera l'Algérie à mettre en œuvre son agenda pour l'environnement.

«Je suis heureux de constater que l'Algérie a des dirigeants ayant une vision et tournés vers l'avenir. Ces dirigeants pensent à l'avenir, sur ce qui est bon pour le pays et pour l'environnement», a-t-il relevé.

Il a ajouté qu'il travaillerait en Algérie avec les institutions étatiques et les organisations non gouvernementales pour notamment l'élimination des déchets ménagers et les recycler, ainsi que la réduction des gaz à effet de serre, estimant que l'option de l'Algérie était «un bon choix».

«Nous sommes ici pour résoudre les problèmes de l'environnement. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, les technologies existent. Nous allons



œuvrer pour faciliter l'apport de ces technologies afin d'atteindre les différents objectifs arrêtés, à savoir l'élimination des déchets ménagers et leur réutilisation, la réduction des gaz à effet de serre pour une énergie plus efficiente», a-t-il expliqué.

M. Schwarzenegger a également salué l'intérêt que porte l'Algérie pour les questions environnementales et à créer un environnement propre et une énergie durable.

Arnold Schwarzenegger est arrivé lundi en fin d'après-midi à Alger pour une visite de trois jours. L'organisation non-gouvernementale R20 (Regions of Climate Action) a été fondée en 2010 par M. Schwarzenegger avec le soutien des Nations unies. Le R20 est une coalition de gouvernements sub-nationaux, compagnies privées, organisations internationales, ONG et institutions académiques et financières. Sa mission est d'aider à la mise en œuvre des projets à faible émission de carbone, ainsi que de communiquer les meilleures pratiques et politiques dans le domaine des énergies renouvelables afin de créer une économie verte.

